

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

18°

ALGER

36°

TAMANRASSET

p. 2

Vendredi 3 - Samedi 4 Mai 2013 - 23-24 Jumada Al-Thani 1434 - N° 263 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



AGRICULTURE :
SELON DES EXPERTS
**Des étrangers
exploitent sans
contrepartie
le patrimoine génétique
de l'Algérie** Page 3



GRANDE BRETAGNE - ALGERIE
**Une Fondation
britannique
envisage
de former 300
entrepreneurs
en Algérie** Page 7

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE LE PRÉSIDENT BUTEFLIKA DÉCRÈTE LE 22 OCTOBRE JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE



j'ai décidé de décréter le 22 octobre prochain Journée nationale de la presse, au même titre que les autres catégories socio-professionnelles, en hommage en hommage à la parution, le 22 octobre 1955, du premier numéro du journal «El-Mouqawama El-Djazaïra» (La résistance algérienne), organe du Front de libération nationale (FLN) et de l'Armée de libération nationale (ALN), d'autant que nous célébrons le cinquantième anniversaire de l'indépendance nationale»

Pages 3-4-5-6 et 24



MOHAMED SAÏD AU PALAIS
DE LA CULTURE MOUFDI ZAKARIA
**CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR
DES JOURNALISTES** Page 6

**De la presse de la résistance
contre le colonialisme
à la démocratie**

Saïd Abjaoui

Hier, la presse comme animatrice de la résistance au colonialisme. Aujourd'hui, la presse comme animatrice de la vie démocratique du pays.

Page 5

**Recueillement
à la mémoire
des Journalistes
Martyrs** Page 5

**Une avenue baptisée
des noms des 15 journalistes
algériens décédés
à Hanoi en 1974** Page 5

**Plus de 20 ans d'un combat long,
pénible et douloureux**

Kamel Cherif

La célébration de la liberté de la presse en Algérie prend un sens particulier compte tenu de la spécificité de cette corpo-

ration qui a grandement contribué à l'ancre de la démocratie, mais aussi à la préservation des valeurs républicaines dans le pays.

Page 6

SCIENCE et VIE
MAL DE TÊTE :

DÉCOUVERTE
DU GÈNE
RESPONSABLE
DES MIGRAINES
À RÉPÉTITION

Pages 12-13

FOOTBALL
TOURNOI DE LA PRESSE
SPORTIVE
**Après sa victoire
sur le Temps
d'Algérie, «Ennahar»
remporte
le trophée
de la 7^e édition** Page 22

TOURNOI INITIÉ
PAR LA SURETÉ
DE LA DAÏRA
DE BOUZAREAH :
DK NEWS 2 - SDB 2

DK News
vainqueur
aux tab (4 à 2)

Page 24

SÉISME MOSTAGANEM

**Secousse
de 4,7
sur Richter
Plus de peur
que de mal** Page 9



MÉTÉO 18° à Alger

REGIONS NORD : AVERSES DE PLUIES

- Temps nuageux avec averses de pluies localement plus fréquentes vers les régions côtières et proches côtières. Les vents seront d'Est à Nord-Est 30/40 km/h. La mer sera peu agitée à agitée.

36° à Tamanrasset

REGIONS SUD :

- Temps voilé à nuageux avec quelques pluies du Nord Sahara vers le Sahara oriental et l'extrême sud. Ailleurs temps généralement dégagé. Les vents seront d'Ouest à Nord-Ouest 20/40 km/h.

		max	18°	min	13°
Alger	max	20°	18°	11°	
Oran	max	20°	18°	11°	
Annaba	max	20°	18°	13°	
Béjaïa	max	21°	18°	12°	
Tamanrasset	max	32°	28°	19°	

LUNDI
6 MAI
AU FORUM
DE LA DGSN

**Bilan
du 1^{er} salon
de recrutement
au sein de la
Sûreté nationale**



Le fo-
rum de
la Sûreté
natio-
nale
abriera
lundi 6

mai à 10h, une conférence sur le 1^{er} Salon du recrutement au sein de la Sûreté nationale, organisé du 23 au 25 avril dernier, dans les wilayas du sud du pays sous le patronage du général major, Abdellah Hamel, directeur général de la Sûreté nationale. Cette conférence qui sera animée par le directeur des ressources humaines de la DGSN, le lieutenant-colonel Mohamed Benabderrahmane aura pour objectif la valorisation des résultats des résultats des résultats enregistrés durant ce salon.

**CE MATIN
À 10H À LA FORÊT
DE BOUCHAOUI :**
Thérapie de groupe en faveur des futurs bacheliers «Pour un BAC sans stress»

A l'approche des examens du BAC 2013, l'Organisation nationale des associations pour la sauvegarde de la jeunesse, organise ce matin à 10h à la forêt de Bouchaoui (Côté Darak El Watan), la 6^e thérapie de groupe en faveur des futurs bacheliers afin de les aider à surmonter les examens du BAC sans stress.

**CE MATIN À 10H AU SIÈGE
DE L'UGCAA (BELOUZDAD)**

Conférence sur «la protection de la production nationale»

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), abritera ce matin à 10h en son siège (18 rue Mohamed Boudoum – Belouzdad), une conférence sur «la protection de la production nationale».



DEMAIN 5 MAI À 10H Me Mérouane Azzi, avocat à la Cour d'Alger, au Forum de DK News



Maître Mérouane Azzi, avocat à la cour, animera demain 5 mai à 10h, au Forum de DK News (3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun), une conférence-débat sur les thèmes :

- La réconciliation nationale
- L'évolution du secteur de la justice



**SELON
M.BENYOUNÈS**
Le congrès extraordinaire du MPA «probablement» reporté à une date ultérieure

Le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounès, a indiqué hier à Alger que le congrès extraordinaire du parti, prévu initialement les 28 et 29 juin, serait «probablement» reporté à une date ultérieure.

Lors d'une rencontre régionale avec les élus du centre, il a précisé que le MPA avait programmé son congrès extraordinaire pour la fin

du mois de juin, mais que sa tenue restait tributaire des résultats de la commission d'experts chargée d'élaborer l'avant-projet de loi sur la révision constitutionnelle.

**HABITAT
1 000 exposants au 16^e «Batimatec 2013»**



Quelque 1 000 exposants dont plus de 500 étrangers prendront part au 16^e Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics «Batimatec 2013» qui ouvrira aujourd'hui au Palais des expositions (Pins Maritimes, Alger).

Perçu comme «le plus grand salon du continent africain» en termes de nombre et de qualité des exposants, ce rendez-vous économique (4-8 mai), sera organisé autour de la thématique du partenariat industriel et de l'industrialisation du bâtiment en Algérie.

La participation étrangère sera représentée par 24 pays dont la Turquie avec 126 entreprises, l'Italie (74), l'Espagne (74), la Chine (72), la France (57) et le Portugal (30).

Les pays arabes qu'à eux seront représentés par le Maroc avec 21 entreprises, la Tunisie (18), la Jordanie (7), l'Egypte (3), les Emirats arabes unis (2) et le Liban (1).

**Mali
Un gouverneur pour la région de Kidal**

Le gouvernement malien a nommé le colonel Adama Kamissoko gouverneur de la région de Kidal, dans le nord-est du Mali, a-t-on indiqué de sources officielles.

Cette nomination a été adoptée lors du Conseil des ministres réuni en session ordinaire jeudi, sous la présidence du président malien par intérim Dioncounda Traoré, a-t-on précisé.

Les autorités malientes avaient annoncé le retour de l'administration à Kidal à la mi-mai.

MADAGASCAR

M. Rajelina et M^{me} Ravalomanana candidats à la présidentielle

Le président malgache de la Transition, Andry Rajelina, et l'épouse de l'ex-président déchu Marc Ravalomanana, Lalao Ravalomanana, sont candidat à l'élection présidentielle de juillet prochain, selon la liste définitive des candidats publiée par la cour électorale spéciale (CES) hier.

M. Rajelina sera candidat alors qu'il s'était engagé à ne pas se présenter dans le cadre d'un accord de sortie de crise. En outre Lalao Ravalomanana, l'épouse de Ravalomanana, rival de Rajelina qui l'a renversé en 2009, figure également parmi les 41 candidats autorisés par la CES.

Palestine-ONU

Google remplace «Territoires palestiniens» par «Palestine» sur sa page
Cliquez <http://www.google.ps>

Le moteur de recherche Google a remplacé, le 1^{er} mai, la mention «Territoires palestiniens» par «Palestine» sur sa page palestinienne <http://www.google.ps>, une modification conséquente à l'accession de la Palestine au statut d'Etat observateur à l'ONU, a indiqué un porte-parole de Google, Nathan Tyler. «Nous changeons le nom de «Territoires palestiniens» en «Palestine» dans tous nos pro-

ducts. Nous consultons une série de sources et d'autorités pour nommer les pays. Dans ce cas, nous suivons l'ONU, l'Icann (régulateur des noms de domaine sur internet, NDRL) l'ISO (Organisation internationale de normalisation, NDRL) et d'autres organisations internationales», a-t-il explicité dans un communiqué. L'Assemblée générale de l'ONU a accordé le 29 novembre 2012 à la Palestine le

statut d'Etat observateur au sein des Nations unies, où elle siégeait jusqu'alors en tant qu'«entité» observatrice, par un vote à 138 voix pour, 9 contre et 41 abstentions. Les autorités palestiniennes ont en conséquence commencé à se désigner comme Etat de Palestine dans leurs correspondances diplomatiques, pour lesquelles des timbres à cet intitulé ont même été émis.

AGRICULTURE : SELON DES EXPERTS

Des étrangers exploitent sans contrepartie le patrimoine génétique de l'Algérie

Les plantes médicinales et aromatiques de l'Algérie font le bonheur des laboratoires pharmaceutiques et des compagnies d'agroalimentaire et de cosmétique à l'étranger sans bénéfice aucun pour l'économie locale, estiment des experts algériens rencontrés en marge d'un atelier maghrébin sur les ressources génétiques.

Des universitaires et même des touristes «offrent aux étrangers le patrimoine génétique du pays sur un plateau d'argent», a indiqué à l'APS M. Aissa Abdelguerfi, de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie (ENSA) d'Alger en marge d'un atelier maghrébin sur les avantages liés à l'utilisation des ressources génétiques. «Aucun cadre juridique n'est adopté pour préserver le patrimoine génétique national (plantes, animaux, micro-organismes)», a-t-il dit, regrettant que certains nationaux transfèrent ce patrimoine à l'étranger en l'absence de tout cadre légal, ce qui est assimilé à «la biopiraterie». Sous couvert de la recherche scientifique, des Algériens obtiennent des bourses d'études ou des stages auprès de diverses compagnies internationales et structures de recherche à l'étranger pour étudier le patrimoine génétique des plantes médicinales ou aromatiques et des micro-organismes (exemples : bactéries des eaux chaudes du Sud, plantes résistantes à la sécheresse, à la salinité) afin qu'ils soient brevetés, a illustré cet expert.

Le pays d'origine n'en tire presque pas de bénéfice hormis celui pour le chercheur de voir son nom figurer dans une étude publiée dans une revue avec la possibilité d'utiliser le diplôme obtenu pour entamer une carrière d'enseignant. Mais aucun gain n'est engrangé par l'économie du pays après la commercialisation des produits issus des résultats de la recherche. Pourtant, les revenus financiers auraient pu servir à financer la recherche dans le pays d'origine ou encore participer à soutenir les parcs naturels qui orientent une partie de leurs activités à la protection du patrimoine, est-il expliqué.

Lorsque ce ne sont pas les scientifiques qui s'adonnent consciemment ou pas à cette piraterie, ce sont les touristes des pays arabes ou européens qui s'en chargent. A leur retour dans leur pays, ils remportent dans leurs bagages des échantillons de plantes ou même le sol (bactéries et champignon sont contenus dans le sol) pour être étudiées dans des laboratoires au-delà des frontières.

Dans l'attente d'une loi, le pillage du patrimoine génétique continue

A ce niveau de l'analyse, M. Djamel Echirk, ancien négociateur algérien pour les conventions et protocoles multilatéraux sur les changements climatiques et la biodiversité, évoque l'action des Douanes. Selon lui, la protection du patrimoine «n'est pas seulement une affaire de scientifiques car il faut aussi instaurer des points de contrôle et de surveillance». Dans l'état actuel des choses, les contrôles n'ont pas pu suffire pour réprimer ces pratiques.

L'Algérie a ratifié la Convention sur la biodiversité biologique au milieu des années 1990. Mais bien que le texte renvoie à la législation nationale, le pays n'a pas mis en place une loi protégeant son patrimoine génétique et réglementant la circulation des ressources biologiques. La situation risque de durer plusieurs autres années en l'absence de

cette loi. Après moult hésitations et d'interminables négociations entre les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement, un avant-projet est déposé au Secrétariat général du gouvernement depuis un an mais il n'est pas encore étudié au niveau du gouvernement pour être proposé au Parlement.

Ce retard équivaut à accorder un sursis aux «contrebandiers» transfrontaliers illégalement le patrimoine. L'adoption d'une loi aurait pu offrir un ancrage juridique à l'instauration d'une Autorité nationale en charge des ressources génétiques, souligne M. Echirk. Les infractions pourraient également être qualifiées par un texte de loi pour permettre aux services de sécurité de réprimer les contrevenants. Ces infractions seront passibles d'amendes et même de prison, selon les termes de la future loi.

Mais en attendant cet arsenal juridique, le patrimoine génétique des 4.000 types de plantes ainsi que celui des animaux et des micro-organismes continue d'être pillé. Un quart du patrimoine végétal a des vertus thérapeutiques où peut être utilisé dans l'industrie du cosmétique. Ce patrimoine est si convoité que des laboratoires étrangers, implantés en Norvège, au Brésil ou Etats-Unis d'Amérique, ont adressé à l'Algérie des demandes en bioprospection en vertu de l'accès partagé aux ressources pour des usages commerciaux. D'ailleurs, c'est sous la pression des laboratoires américains que le patrimoine génétique du vivant est devenu brevetable, explique-t-on.

En Algérie, seules quelques études sont effectuées par des universitaires

Salah Chouaki, chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie, évoque les travaux effectués sur le patrimoine génétique des fourrages, des céréales, des palmiers-dattiers ainsi que des légumineuses alimentaires. Certaines études sont également menées en Algérie sur quelques autres variétés comme l'alfa, indique Ammar Boumezbeur, docteur en écologie et directeur central à la Direction générale des forêts. La recherche sur le patrimoine génétique des plantes mais aussi des animaux a acquis définitivement son caractère commercial et même les règles de l'OMC sont prépondérantes en cas de conflit sur les brevets déposés devant la sorte des populations entières des pays les moins avancés de leur savoir ancestral et de ressources financières. Le commerce mondial des plantes médi-

ciales représente, à lui seul, un marché de 40 milliards de dollars. Les multinationales parviennent à tirer profit du commerce des aliments et diversifient leur business dans ce domaine en l'étendant aux recettes destinées aux adeptes des régimes amaigrissants.

Les médicaments, les cosmétiques et les parfums sont d'autres produits dont le développement est issu directement de la recherche sur le patrimoine génétique des plantes et dont les revenus ne reviennent pas aux pays fournisseurs. C'est le cas pour l'Algérie car les industriels peinent à saisir les opportunités offertes par ce créneau. Le pays ne dispose d'ailleurs même pas d'une banque de gènes ou de semences comme c'est le cas y compris dans des pays africains.

Les industriels devraient désormais payer pour obtenir l'autorisation d'utiliser un patrimoine génétique local mais breveté à l'étranger. M. Echirk révèle que les gènes des semences de blé ont été biopiratés dans l'impuissance la plus totale. Il émet le souhait que l'instauration des points de surveillance et de contrôle puisse mettre un frein à cette situation.

Tous ces constats poussent les experts à émettre des réserves sur la pertinence du protocole de Nagoya et sur la protection du patrimoine génétique en Algérie. Les mêmes experts soulignent que la notion de partage contenue dans le protocole «n'est qu'un moyen de spolier les pays du Sud de leurs richesses» car ils se demandent au nom de quel principe un pays d'origine peut se départir de ses droits sur son patrimoine au compte d'un tiers.

Le P^r Abdelguerfi affirme que les pays africains n'auraient jamais dû admettre la distinction entre l'exploitation des ressources à des fins dites scientifiques de celles commerciales car les laboratoires pharmaceutiques ou les firmes d'agroalimentaire finissent toujours par récupérer les résultats de la recherche à des fins industrielles. En outre, le protocole de Nagoya ne protège pas les ressources génétiques entre les mains des étrangers lorsqu'elles sont obtenues par eux avant 1992.

Quelques pistes de réflexion sont proposées pour atténuer les effets de ces dysfonctionnements. Ainsi, lorsque l'accès aux ressources est autorisé, «il faut que des compétences algériennes soient associées», insiste cet expert. Pour les scientifiques, il serait préférable d'implanter des usines en Algérie au lieu d'exporter la matière première comme l'arganier.

«Cela permettra de créer des emplois et des médicaments susceptibles d'être utilisés», concluent-ils.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE
12 morts et plus de 200 blessés en une semaine**

Douze (12) personnes ont trouvé la mort et 240 autres ont été blessées dans 216 accidents de la circulation survenus dans les zones urbaines durant la période allant du 23 au 29 avril, selon un bilan de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) rendu public vendredi. La wilaya de Sétif vient en tête avec 23 accidents, suivie de Tébessa (11 accidents) et Ghardaïa (10 accidents). L'excès de vitesse, le non respect de la priorité et les dépassements dangereux sont à l'origine de ces accidents, selon le même bilan. Le responsable de la communication et des relations publiques de la DGSN, le commissaire divisionnaire Djillali Boudalla, a affirmé à cet égard que la direction de la circulation routière procédait régulièrement à l'analyse des statistiques pour suivre les changements en termes de circulation routière et apporter les solutions à même de contribuer à la réduction de ces accidents en collaboration avec les parties concernées. La DGSN réitère son appel aux utilisateurs de la voie publique à respecter les lois et règles de la circulation routière pour assurer la sécurité de tous.

De la presse, de la résistance contre le colonialisme à la démocratie

Said Abjaoui

Hier, la presse comme animatrice de la résistance au colonialisme. Aujourd'hui, la presse comme animatrice de la vie démocratique du pays.

«La Résistance», premier organe de presse créé par la révolution le 22 octobre 1955. Le président de la République vient de décider de faire de cette date la Journée de la liberté de la presse. La référence à cette date comporte toute une symbolique. De cette date à aujourd'hui, c'est la continuité de l'engagement de l'Etat et de la presse algérienne à maintenir la mobilisation pour la garantie de la souveraineté nationale et de la stabilité nationale.

La stabilité de l'Algérie est d'abord approchée sous l'angle de la continuité des grandes politiques de l'Etat. Comment pouvoir susciter la confiance internationale en l'Etat algérien si ce n'est d'abord par son engagement à exécuter les contrats signés dans le cadre international ? Ces contrats peuvent concerner la garantie que les investissements seront juridiquement sécurisés, ceci par exemple sur le plan économique. A ce jour, les engagements de l'Algérie ont toujours été exemplaires au point où nos partenaires étrangers savent qu'ils peuvent s'engager sur le long terme. La stabilité de l'Algérie est également approchée sous l'angle politique et celle-ci est fondée sur le fonctionnement démocratique des institutions et de la société. La stabilité politique est évaluée au signe de l'alternance au pouvoir par les élections et leur régularité.

Depuis la reprise du processus électoral, les partis politiques participent à toutes les catégories d'élections, à savoir l'élection présidentielle, les élections législatives, les élections communales, acceptent les résultats qui en découlent, leur conférant ainsi le caractère de légitimité. Combien même que parfois s'exprime une divergence par rapport à l'ensemble des avis, et cela d'ailleurs est la preuve qu'il n'y a pas de crise politique puisque il est accepté que c'est l'avis majoritaire qui prime. Le consensus ne peut qu'être plus important car les contradictions se sont exprimées.

Nous sommes habitués maintenant à voir que ces contradictions finissent par se surmonter et leurs porteurs ont maintenant dépassé l'époque où ils tendaient à les résoudre par la violence. Faire passer les grèves et les manifestations pour l'existence d'une crise politique ? Bien au contraire, elles sont le signe d'une vie démocratique qui ne peut pas se traduire par l'unanimité. Les divergences permettent de corriger là où il faudrait le faire. Elles constituent un champ de foisonnement d'idées et de propositions.

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Plus de 20 ans d'un combat long, pénible et douloureux

Kamel Chérif

La célébration de la liberté de la presse en Algérie prend un sens particulier compte tenu de la spécificité de cette corporation qui a grandement contribué à l'ancrage de la démocratie, mais aussi à la préservation des valeurs républicaines dans le pays.

Cette journée coïncide avec les grandes mutations que connaît le paysage médiatique en Algérie, à la veille de l'ouverture de l'audiovisuel. Une ouverture qui intervient après le long, pénible et douloureux combat mené par les gens de la presse, notamment durant les années de feu et de sang. La liberté de la presse en Algérie est un long combat qui aura coûté la vie à des dizaines de journalistes, lesquels se sont sacrifiés pour leurs idées et pour que vive la République.

Face au terrorisme et aux courants obscurantistes des années 1990, la presse avait fait montre de courage et de persévérance, perdant toutefois les meilleurs de ses enfants qui n'avaient d'autres armes que leurs plumes.

Le sacrifice de ces martyrs de la presse et du devoir national n'aura pas été vain dans la mesure où l'histoire retiendra que la presse, écrite, filmée ou parlée, a joué un rôle déterminant dans la préservation des valeurs et acquis républicains du pays.

Grâce à ce farouche et historique combat, la scène médiatique foisonne aujourd'hui de titres aussi variés que diversifiés, ce qui est une preuve tangible de la résistance de la presse nationale aux différents défis et obstacles auxquels elle a fait face.

La liberté de la presse a été le premier acquis après l'ouverture démocratique de 1988. Le champ médiatique s'est immédiatement développé, donnant naissance à plusieurs titres. La presse aura soutenu de manière active le processus de démocratisation du pays, après l'avènement du multipartisme.

Mieux encore, la presse algérienne n'est pas restée en retrait de la modernité puisqu'elle s'est adaptée aux changements induits par l'invasion des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Aujourd'hui, à l'instar des pays développés, la presse électronique en Algérie connaît un grand essor. En plus de la version papier, les journaux disposent d'éditions électroniques du fait de la concurrence des sites internet, lesquels tentent de prendre le relais des agences de presse sans pour autant arriver à concurrencer ces dernières, dont l'information est plus crédible et fiable. A la faveur de ces mutations, une nouvelle loi organique sur l'information a été promulguée en 2012, soit vingt après le code de l'information. Cette loi prend en compte les changements intervenus au sein de la presse avec notamment l'apparition de la presse électronique.

Continuant sur la même lancée, une loi sur l'ouverture de l'audiovisuel est actuellement en élaboration. L'avant-projet devrait être présenté au gouvernement, puis à l'Assemblée populaire nationale durant la présente session du printemps. Cette loi devrait être promulguée en 2013 ou, au plus tard, en 2014, selon le ministre de la Communication, M. Mohamed Saïd.

Cette loi va dans le sens des réformes politiques initiées par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, depuis 2011. La future loi sur l'audiovisuel permettra aux nouvelles chaînes de télévision privée d'exercer et d'activer selon le droit algérien. Ces chaînes, dont les journalistes sont accrédités en tant que correspondants étrangers exerçant sur le sol algérien, émettent par satellite à partir de l'étranger. La nouvelle loi consacrera ainsi l'ouverture du champ audiovisuel, sachant que plusieurs projets de chaînes privées sont actuellement finalisés et n'attendent que la promulgation de la loi pour être lancés effectivement.

C'est dire que le processus d'ouverture médiatique se poursuit graduellement en Algérie, vingt ans après l'avènement de la presse privée.

Les grandes avancées de la presse algérienne

La Journée internationale de la presse a été marquée en Algérie, une nouvelle fois, par des avancées de nature à donner plus de crédibilité à un noble métier. L'ouverture du champ médiatique s'est ainsi matérialisée depuis par l'émergence de nouveaux titres, de nouveaux journalistes, de nouveaux «dragons» des médias. Il en est ainsi de notre «DK News».



Boualem Branki

Il y a eu également des «flops», de mauvaises expériences. N'empêche, d'importantes avancées ont été enregistrées en matière de liberté de la presse, de liberté d'expression et de plus d'accès d'une profession qui a toujours été aux premières lignes du développement. De la défense des intérêts géopolitiques et stratégiques de l'Algérie. Une profession qui a mené haut l'emblème national dans les grandes rencontres internationales où il s'est agi d'informer l'opinion publique internationale sur les énormes besoins du Tiers Monde, des luttes des peuples opprimés pour leur indépendance politique, ensuite économique.

La presse algérienne, qui a mûri et grandi à l'ombre des réformes des années 1990, celles qui ont vu la naissance de la presse privée, est aujourd'hui devant d'autres défis, d'autres enjeux qu'elle doit gérer au mieux des intérêts de la profession et du pays. Car la liberté de la presse, c'est d'abord un territoire de grande démocratie, d'avancées politiques majeures qui font que la presse est investie d'une mission vitale, capitale : celle de soutenir le développement du pays, d'être à l'écoute des moins

tressaillements politiques, des moindres balbutiements d'une société en évolution, qui bouge et qui a besoin d'une presse forte pour l'accompagner dans la conquête de vastes territoires dans la galaxie de la bonne gouvernance.

C'est dire les attentes citoyennes envers une presse algérienne, certes nombreuse et variée, qui doit cependant ne pas perdre de vue les objectifs de sa naissance, ceux de soutenir et d'accompagner les changements sociaux, la vie politique nationale et de défendre les intérêts intrinsèques du pays ! Une presse libre et responsable à la fois, une presse par ailleurs qui doit représenter et refléter toutes les tendances sociopolitiques du pays. Bref, une presse citoyenne, responsable et jalouse de sa liberté et de la libre expression de toutes les composantes de la société algérienne. C'est dans ce sens que l'on peut décrypter la décision du Président Bouteflika d'instituer dorénavant le 22 octobre de chaque année comme Journée nationale de la presse, au même titre que les autres catégories socioprofessionnelles.

Cette Journée nationale de la presse, qui donnera plus de profondeur politique à l'action des journalistes algériens a été décidée en hommage à la parution, le 22 octobre 1955, du premier numéro

du journal «El-Mouqawama El-Djazaïria», organe du Front de libération nationale (FLN) et de l'Armée de libération nationale (ALN).

«D'autant que nous célébrons le cinquantième anniversaire de l'indépendance nationale», a souligné le président Bouteflika dans son annonce sur cette Journée de la presse algérienne. Toujours plus près des gens des médias, le chef de l'Etat, dans son message à la profession, a particulièrement souligné l'aide multiforme qui sera accordée à la presse algérienne, qui sera, a-t-il affirmé, «sans restrictions à sa liberté afin qu'elle puisse accéder à la place de choix qui lui revient dans le monde de l'information et du savoir».

Un geste qui mérite en fait d'être prodigieusement suivi d'effets, sur le terrain, chaque jour, pour que l'information en Algérie puisse dépasser les contingences politiques conjoncturelles et les fausses alliances de l'argent pour servir autant les intérêts, les seuls intérêts du pays, et un «rendu» fidèle des événements et des faits, fassent-ils pénibles ou tragiques pour les lecteurs, qu'ils soient décideurs, politiques, universitaires, simples citoyens ou étrangers. Et puis, la force d'un pays, c'est aussi une presse libre et responsable.

Le ministre de la Communication appelle les journalistes à s'organiser dans des cadres juridiques

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Saïd, a appelé hier les journalistes algériens à s'organiser dans des structures et cadres juridiques qui leur permettent de prendre part aux ateliers destinés à la réorganisation du secteur de la communication.

Le ministre a demandé, lors d'une cérémonie organisée au Palais de la Culture en l'honneur des journalistes à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, à la corporation

de s'organiser dans des cadres juridiques afin qu'elle puisse prendre part aux ateliers lancés pour réorganiser le secteur de la communication et contribuer dans un esprit d'efficacité et de responsabilité à toutes les questions qui nécessitent débat et enrichissement.

Cette contribution passe, selon M. Mohamed Saïd, par «la promotion de l'esprit de citoyenneté, la consécration de l'intérêt général, la consolidation de la pratique

démocratique et la lutte contre tous les fléaux sociaux à travers la critique objective».

Pour le premier responsable du secteur, la consécration de la liberté de la presse, telle qu'en vigueur dans les plus grandes démocraties, reste tributaire du développement des mentalités et de la disposition à s'adapter aux nouveautés. Il a, par ailleurs, insisté sur «la formation continue des journalistes et une bonne exploitation de l'in-

formation en toute responsabilité, conformément à la déontologie professionnelle et, surtout, loin du sensationnel».

«Les journalistes doivent prendre conscience des défis auxquels ils sont confrontés et oeuvrer dans le sens de la concrétisation des aspirations du peuple en érigant un système d'information homogène et intégré qui reflète sa réalité et exprime ses ambitions», a encore souligné le ministre.

APS

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Le président Bouteflika décrète le 22 octobre Journée nationale de la presse

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a décidé dans un message à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse de décréter le 22 octobre Journée nationale de la presse.

«Je saisais l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse pour m'adresser à vous, eu égard au message et au rôle efficient du secteur par le passé et présentement», a écrit de le président Bouteflika dans son message.

«Bien que me trouvant à l'étranger, je tenais à m'exprimer à cette occasion pour réaffirmer l'engagement de l'Etat à doter la presse nationale et le secteur de l'information de mécanismes juridiques et de différentes formes de soutien à même de lui permettre de s'accroître de ses nobles missions sans restriction à sa liberté afin qu'elle puisse accéder à la place de choix qui lui revient dans le monde de l'information et du savoir», a poursuivi le président



Bouteflika. «Eu égard à la place de ce secteur dans la promotion de l'homme, la défense des fondements de la société et la contribution au développement global, j'ai décidé de décréter le 22 octobre prochain Journée nationale de la presse, au même titre que les autres catégories socio-professionnelles, en hommage en hommage à la parution, le 22 octobre 1955, du premier numéro du journal «El-Mouqawama El-Djazaïria» (La résistance algérienne), organe du Front de libération nationale (FLN) et de l'Armée de libération nationale (ALN), d'autant que nous célébrons les cinquantième anniversaire de l'indépendance nationale», a souligné le chef de l'Etat.

«Tout en saluant vos efforts et les sacrifices des générations successives de journalistes, je tiens à vous féliciter tous pour ce nouvel acquis en reconnaissance pour vos luttes, vos contributions et votre rôle au service du progrès et de la prospérité de la nation», a ajouté le président de la République.

Une avenue baptisée des noms des 15 journalistes algériens décédés à Hanoi (Vietnam) en 1974



Une avenue située au quartier Saïd-Hamidine (Alger) a été baptisée jeudi à Alger par le ministre de la Communication, M. Mohamed Saïd, des noms des 15 journalistes, photographes et techniciens décédés le 8 mars 1974 dans un crash d'avion au-dessus de Hanoi.

La cérémonie s'est déroulée en présence de membres des familles des victimes, de l'ambassadeur du Vietnam à Alger, ainsi que de leurs anciens amis et collègues. Les 15 journalistes, photographes et techniciens étaient en mission et venaient d'assurer la couverture de la visite du défunt président Houari Boumediene au Vietnam.

Des proches et amis des défunt, présents à la cérémonie, ont salué ce «geste» de la part des autorités algériennes, «regrettant cependant que cela intervienne 39 ans après la mort de ces journalistes».

Le frère de Tayeb Harket, photographe au Commissariat politique de l'Armée nationale populaire (ANP), se rappelle encore de cette «sinistre journée», quand il

avait appris la nouvelle. «Cela s'est passé en mars 1974 et mon frère devait se marier en avril de la même année», raconte-t-il avec beaucoup d'émotion, rappelant que sa mère, décédée en 2002, déprimait depuis cette tragédie.

Le frère d'Ahmed Abdellatif, journaliste à l'Agence nationale de presse, APS, se rappelle lui aussi cette journée quand il avait remarqué qu'il n'y avait pas de dépeches de l'envoyé spécial de l'agence. «Je me rappelle ce jour, lorsque le directeur de l'APS à l'époque, M. El Mili, était venu à la maison pour nous annoncer la triste nouvelle», a-t-il témoigné, ajoutant que «l'attente du rapa-

tement des corps des victimes fut longue et douloureuse».

De son côté, le responsable du service reportage de l'ex-Radio et Télévision algérienne (RTA), M'hamed Guertal, a souligné que ces journalistes, photographes et techniciens sont «morts en martyrs», faisant remarquer qu'il était initialement désigné pour cette mission, avant que son nom ne soit retiré à la dernière minute.

Pour sa part, M. Mahiedine Amimour, ancien ministre et conseiller de l'ancien président Houari Boumediene, a considéré que ces journalistes étaient les «premières victimes de la presse de l'Algérie indépendante».

dante», se rappelant que le président de la République en personne (Boumediene) s'était déplacé à l'aéroport pour accueillir les corps des défunt journalistes.

La délégation de la presse algérienne en mission au Vietnam était constituée d'Ahmed Abdellatif et de Mohamed Taleb, respectivement journaliste et photographe à l'APS, Salah Dhib, Abderrahmane Kahwadji et Mahmoud Medat, journalistes à l'ex-RTA, Mustapha Kaboub, Abdelkader Boudjenia, Mohamed Bekai et Laaredj Boutrif, caméraman à l'ex-RTA, Rabah Haned et Sebt Mouaki, preneurs de son à l'ex-RTA.

Elle comprenait également Mohamed Sahraoui et Tayeb Harket, respectivement photographes au journal Ech-Chaab et au Commissariat politique de l'ANP, Djilali Djedar, attaché à la direction de l'information à la présidence de la République et Mohamed Taallah, sous-directeur à la présidence. Les autorités vietnamiennes ont érigé une stèle à la mémoire de ces journalistes à Hanoi.

M. Mohamed Saïd se recueille à la mémoire des Journalistes Martyrs

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Saïd, s'est recueilli hier à la Place de la liberté de la presse (Alger) à la mémoire des journalistes Martyrs du devoir national.

Le ministre a, à cette occasion, déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récité la Fa-

tiha du Coran. M. Mohamed Saïd s'est entretenu par la suite avec des parents de journalistes assassinés par le terrorisme durant la décennie noire, venus prendre part à la cérémonie.

«Vos enfants, au même titre que les autres Martyrs du devoir national, font la fierté de l'Algérie», a-t-il affirmé à la

mère d'un journaliste victime du terrorisme.

Etaient également présents plusieurs responsables du secteur de la Communication et des organes de la presse nationale ainsi que des journalistes.

Le président Bouteflika souligne l'engagement de l'Etat à soutenir la presse nationale

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a réaffirmé l'engagement de l'Etat à doter la presse nationale et le secteur de l'information de mécanismes juridiques et de différentes formes de soutien à même de lui permettre de s'acquitter de ses «nobles missions».

Ce soutien sera «sans restrictions à sa liberté afin qu'elle puisse accéder à la place de choix qui lui revient dans le monde de l'information et du savoir», a ajouté le président de la République dans un message à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

Les textes d'application relatifs au code de l'information de 2012 en cours d'élaboration

Les textes d'application relatifs au code de l'information de 2012 sont «en cours d'élaboration», a indiqué hier à Alger le ministre de la Communication, M. Mohamed Saïd.

«Les textes d'application relatifs au code de l'information (2012) sont en cours d'élaboration», a déclaré à l'APS M. Mohamed Saïd, en marge de la cérémonie organisée en l'honneur des journalistes à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

A une question sur l'échéance de la mise en place des instances énoncées dans le code de l'information de 2012, à l'image de l'Autorité de régulation de la presse écrite, le ministre a indiqué que cela dépendait «entièrement» de l'organisation des gens de la corporation. «Organisez-vous en syndicat représentatif, désignez vos représentants et tout marchera très bien», a-t-il souligné à l'adresse des journalistes. «Les élections des membres de l'Autorité de régulation de la presse écrite auront lieu dès que la corporation sera organisée», a assuré le ministre.

Un match de football pour célébrer la Journée de la liberté de la presse à Tizi-Ouzou

L'association des correspondants de presse nationale de Tizi-Ouzou a organisé, jeudi, un match de football au stade municipal Oukil Ramdane du chef-lieu de wilaya, pour célébrer les festivités marquant la Journée mondiale de la presse, correspondant au 3 mai. Pour marquer sa reconnaissance à la corporation, la maison de la culture de Tizi-Ouzou a, pour sa part, organisé hier une cérémonie en l'honneur du journaliste retraité Youcef Bourrine, ancien journaliste au bureau de l'APS à Tizi-Ouzou, ainsi que de plusieurs autres organes indépendants.

Un film documentaire retraçant le parcours des chevaliers de la plume, durant le colonialisme jusqu'à l'indépendance, et durant les années 1990, au pire moment du terrorisme, a clôturé cet hommage aux journalistes algériens.

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

MOHAMED SAÏD AU PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA

Cérémonie en l'honneur des journalistes

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Saïd, a présidé vendredi au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria (Alger) une cérémonie en l'honneur des journalistes, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a félicité la corporation de la presse nationale en lui souhaitant davantage de succès et de réussite. Il a rappelé les réalisations des journalistes algériens pionniers qui ont marqué l'histoire de cette noble profession durant la glorieuse guerre de Libération nationale ou après l'indépendance, mettant en avant leur dévouement au service de la patrie.

«Il est de notre devoir de reconnaître le mérite de ces hommes en instituant une Journée nationale de la presse», a-t-il dit. Le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika, a annoncé, dans un message à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, sa décision

de décrétler le 22 octobre Journée nationale de la presse. Le ministre de la Communication a mis en exergue les acquis de la presse nationale, tous titres confondus, qui font, a-t-il affirmé, «notre fierté à tous», d'autant plus qu'ils viennent d'être confortés par la promulgation de la loi organique sur l'Information et d'autres textes en préparation. Concernant la numérisation du secteur de l'information, le ministre a souligné le rôle que doit jouer la presse algérienne à travers la maîtrise des nouvelles technologies dans le respect des spécificités culturelles et dans un esprit de sauvegarde des valeurs de la nation, de sa souveraineté et ses intérêts supérieurs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La presse est un des piliers de la démocratie et un moyen pour la promotion de la culture démocratique au sein de toute société, a estimé M. Mohamed Saïd affirmant que l'approfondissement de l'expérience médiatique en Algérie s'inscrit dans le cadre des efforts visant le développement de l'expérience démocratique dans notre pays. Le minis-



tre a réitéré «la détermination de l'Etat algérien à faciliter et promouvoir le travail de la presse», à travers, a-t-il dit, «le parachèvement des textes législatifs et la promulgation des décrets exécutifs ou encore par le soutien aux initiatives innovantes à même d'apporter une valeur ajoutée». Enfin, le ministre a exprimé la solidarité de la presse nationale avec le combat des journalistes à travers le monde pour la défense de la liberté des peuples «notamment en Palestine, au Sahara occidental et partout dans le monde où la liberté d'expression est étouffée».

Un syndicat fort pour porter les revendications des journalistes

L'absence d'un syndicat fort de journalistes, susceptible de porter à bras le corps leurs revendications socioprofessionnelles, a été soulignée jeudi par des professionnels de la presse, à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse. «Le constat est que la seule activité syndicale réelle qui prévaut actuellement, se trouve dans le secteur public. Quant au privé, il y a une totale absence de représentativité et de structure syndicale dans les rédactions», a indiqué à l'APS l'ancien secrétaire général du syndicat national des journalistes (SNJ), Rabah Abdellah.

Pour lui, la faute incombe «grandement aux journalistes, qui malheureusement ne réagissent pas pour défendre leur droit et mettre fin à leur précarité, profitant ainsi aux patrons de presse, qui eux brassent beaucoup d'argent sans se soucier de la situation des journalistes».

«L'entreprise de normalisation des journalistes a vraiment réussi. Ils sont devenus insensibles à leurs propres problèmes. Mais le seul moyen de redorer leur blason et d'exercer correctement leur métier est de se donner un cadre organisationnel», a-t-il soutenu.

Il a ajouté qu'actuellement, «nous avons une dichotomie terrible, avec un secteur public plus au moins gâté au niveau salarial, alors que le secteur privé sombre dans la précarité et dans les différents maux», a-t-il relevé.

Selon lui, l'actuel SNJ est «illégitime et exerce dans l'ilégalité du fait du non-renouvellement de son agrément depuis 2005». «Cette situation est la consé-

quence de l'ilégitimité de la direction actuelle du syndicat. Depuis 2005, aucune structure légale du syndicat ne s'est réunie, ni le bureau national, ni le conseil. Leurs mandats étant dépassés», a-t-il expliqué.

«Il y a une seule personne, à la tête du SNJ, qui n'a jamais été élue», a-t-il précisé. Il a ajouté que lorsqu'un syndicat est «illégitime et affaibli, il n'est pas en mesure de défendre les revendications des journalistes». Pour sa part, Mustapha Ait Mouhoub, secrétaire général de la section syndicale de l'APS, pense que «la fragilité» de la corporation «est d'ordre organisationnel», soulignant que si la presse «peine à s'organiser, cela est dû à la précarité des journalistes et à leurs conditions socioprofessionnelles catastrophiques».

«Les syndicats de journalistes ont été souvent dans des combats qui n'étaient pas les leurs. Ils étaient enrôlés dans des combats idéologiques et partisans, alors qu'ils devaient s'investir dans des débats sur la liberté de la presse, l'éthique et la déontologie», a-t-il soutenu.

Evoquant la situation des journalistes, il a estimé que ceux exerçant dans le secteur public avaient vu leur situation socio-professionnelle changer, avec la promulgation de la nouvelle grille des salaires, qui «sera révisée prochainement». «La grille des salaires dans le secteur public est honorable par rapport à ce que percevaient les journalistes auparavant. Mais elle mérite d'être améliorée», a-t-il estimé.

De son côté, Zoubir Khlaïfa, l'un des initiateurs du projet

«malheureux» de création d'un syndicat fédérateur de tous les journalistes (Union nationale des journalistes algériens), a estimé que l'idée en 2008 de la mise en place d'un syndicat partait justement du constat que les structures qui existaient ne fonctionnaient pas et donc ne pouvaient pas prétendre défendre les droits des journalistes.

«Nous avions constaté que les journalistes vivaient dans la précarité la plus totale. Pour la plupart, ils percevaient un salaire dérisoire et n'avaient pas où se loger. Nous avions décidé de nous mettre à la table des négo-

ciations avec les éditeurs de presse pour la création de ce syndicat sous la coupe de l'Union générale des travailleurs algériens», a-t-il raconté. Il a précisé, toutefois que les efforts étaient «faussés et voués à l'échec, du fait de la volonté de certains membres de l'exécutif de l'UGTA de faire main-basse sur le syndicat, en imposant des noms à leur guise».

«Le projet de création du syndicat a abouti le jour même de la tenue du congrès. Le syndicat a volé en éclats. J'ai tiré comme conclusion alors que les droits des journalistes ne seront arra-

chés que s'ils se regroupent au sein d'un syndicat indépendant et qui n'a aucune attaché partisane ou autre», a-t-il indiqué.

L'actuel secrétaire général du SNJ, Kamel Amarni, a déclaré quant à lui, que le syndicat travaille quotidiennement pour défendre l'intérêt des journalistes, en dépit des conditions difficiles. Interrogé sur l'absence de structures syndicales dans les journaux (publics et privés), il a indiqué qu'il s'agissait «d'un problème d'organisation, étant donné que la plupart des journalistes sont des adhérents du SNJ».

TISSEMSILT : CORRESPONDANT LOCAL Stress, pression et... 4000 DA par mois

OULD SIDI AMAR

Pénible. Ingrat. C'est en ces termes que qualifient les correspondants de presse de la wilaya de Tissemsilt leur métier en ce 3 mai, la Journée mondiale de la liberté de la presse. C'est une occasion de rappeler qu'être un correspondant de presse est synonyme de précarité. Le correspondant du quotidien national, souligne que les moyens manquent cruellement pour qu'un correspondant ou journaliste exerce son métier convenablement. « Les conditions de travail à Tissemsilt laissent à désirer. Il n'y a pas d'accès à l'information. Quant à l'information dite officielle, elle ne parviendra pas dans la majorité des cas », dit-il. « C'est un métier pénible. Il empêche le correspondant de prendre son week-end, les jours fériés, etc., mais c'est aussi un métier ingrat. On se bat pour que cette ingratitudesse cesse, pour que ce métier soit valorisé », dira un chef du bureau d'un quotidien national d'information. Tous les quotidiens n'ont aucun bureau à Tissemsilt, tous confrères sans bureaux, les difficultés se multiplient. Le seul endroit qui les

rassemble, c'est un café maure. Les journalistes, hommes et femmes, s'y rendent tous les jours pour s'enquérir des dernières informations officielles, y rédiger leurs papiers et les envoyer ensuite, par fax ou par Internet à partir des cybercafés. Quotidiennement, le correspondant de presse est soumis à une forte pression. Le manque de moyens matériels est un véritable obstacle pour les correspondants de presse qui sont souvent appelés à se déplacer sur le terrain à leurs frais. Mais le plus dur, et au-delà des conditions socioprofessionnelles qui laissent à désirer, ils végètent en majorité ; le correspondant de presse bute sur les sources d'information qui restent cadenassées, inaccessibles. Tous ces paramètres concourent à rendre sa vie quotidienne faite de stress et de pression. « Des correspondants perçoivent encore une modique somme de 2000 DA, 4000 DA en guise de salaire mensuel », dira un correspondant. Et pour que la situation des journalistes et correspondants à Tissemsilt change, les correspondants de presse estiment que la corporation « doit d'abord s'organiser. Qu'elle se regarde, qu'elle se fasse respecter ».

GRANDE BRETAGNE - ALGERIE**Une Fondation britannique envisage de former 300 entrepreneurs en Algérie**

La Fondation britannique "Mowgli", versée dans la formation de chefs d'entreprises, envisage de former 300 entrepreneurs en Algérie au cours des deux prochaines années, a déclaré à l'APS son représentant M. Mustapha Koriba.

"Nous avons déjà mené trois missions de formation en Algérie auxquelles 76 entrepreneurs et mentors algériens ont participé. Notre objectif est d'atteindre près de 300 au cours des deux prochaines années", a affirmé ce responsable.

Financé par le Fonds arabe de participation et partenariat sous la tutelle du Foreign Office, "Mowgli" a pour mission principale de soutenir les entrepreneurs à travers le mentorat qui est essentiellement un programme d'accompagnement des entrepreneurs par des mentors pendant 12 mois.

L'organisation, créée en 2008 et basée en Angleterre, a mené à ce jour, 36 missions de formation dans les



pays arabes, a fait savoir ce responsable. Il a confirmé l'importance des entrepreneurs dans la croissance économique et la création de l'emploi durable dans la majorité des économies du monde y compris celle de l'Algérie. Mowgli est une organisation bénévole à but non lucratif.

Les mentors donnent leurs temps bénévolement et sont souvent des entrepreneurs avec beaucoup d'expérience, a-t-il précisé. "Nous n'avons

rencontré aucune difficulté en Algérie dans le cadre de ces programmes", a souligné M. Koriba qui s'est dit "ébloui" par les qualités des entrepreneurs en Algérie.

"Personnellement, je les considère au même standard et niveau que ceux avec qui j'ai travaillé en Angleterre", a-t-il déclaré. Pour lui, il existe en Algérie de jeunes entrepreneurs qui ont un "énorme potentiel" dans leurs secteurs d'activités.

Le FMI salue la Mauritanie pour sa réduction des subventions mal ciblées

Le FMI a félicité jeudi la Mauritanie pour avoir mis en place "avec succès" une politique de réduction graduelle des subventions généralisées et mal ciblées, tout en lui recommandant d'assurer la viabilité de la dette publique qui reste élevée.

A l'issue de sa mission à Nouakchott achevée jeudi pour mener les discussions relatives au programme de la Facilité élargie de crédit (FEC), la délégation du FMI a noté avec satisfaction la mise en œuvre de politiques économiques adéquates par les autorités mauritanienes et les a félicitées "pour avoir mis en place avec succès une politique de réduction graduelle des subventions généralisées et mal ciblées, permettant de créer un espace budgétaire supplémentaire pour les dépenses de réduction de la pauvreté."

Mais pour préserver les acquis fiscaux, la mission a attrait l'attention des auto-

rités sur la nécessité d'assurer la viabilité de la dette publique qui reste élevée, en préconisant de combler leur besoin de financement à travers des ressources concessionnelles et internes.

Par ailleurs, le Fonds a considéré qu'en dépit des bonnes performances marquées par la consolidation de la stabilité macroéconomique et une reprise vigoureuse de l'activité économique dans ce pays maghrébin, la croissance n'est pas encore assez soutenue et inclusive pour enrayer les taux de chômage et de pauvreté élevés.

Cette institution financière internationale a observé une diminution des exportations de minerai de fer, une augmentation des importations occasionnées par les programmes alimentaires d'urgence et les projets d'investissement dans les industries extractives. De plus, la mission du FMI a salué l'engagement

des autorités à garantir la transparence dans l'exploitation et l'emploi des ressources financières provenant du secteur minier.

"La création d'un mécanisme permettant de mieux gérer les recettes des industries extractives, permettra d'augmenter la résilience de l'économie mauritanienne aux chocs exogènes, de soutenir la croissance, et d'assurer une équité", a-t-elle noté.

Pour 2013, le FMI avance que la croissance économique de la Mauritanie poursuivra son élan,

malgré une demande mondiale qui reste timide. Ainsi, le taux de croissance du PIB devrait se situer à environ 6% en 2013 mais le déficit du compte courant restera important en raison des importations liées aux investissements miniers et aux projets d'infrastructure, financés en majeure partie par des investissements directs

étrangers. Les réserves de change se maintiendront à un niveau équivalent à 7,3 mois d'importations à la fin de 2013, permettant ainsi à l'économie mauritanienne de bien résister aux chocs exogènes éventuels.

Suite à la réalisation satisfaisante des objectifs du programme pour l'année 2012, les services du FMI soumettront à l'approbation du conseil d'administration la conclusion de la 6ème et dernière revue de l'accord triennal au titre de la FEC, prévu pour juin 2013.

La FEC est le principal outil dont dispose le FMI pour apporter un soutien financier à moyen terme aux pays à faible revenu, se caractérisant par des niveaux d'accès plus élevés aux financements, et une conditionnalité simple et un taux d'intérêt nul avec un différé d'amortissement de cinq ans et demi et une échéance finale de dix ans.

USA**Michael Froman désigné Représentant américain au commerce**

Le président américain Barack Obama a nommé jeudi Michael Froman comme Représentant américain au commerce.

Si cette nomination est confirmée par le Sénat, M. Forman remplacera Ron Kirk, principal négociateur commercial du gouvernement américain depuis quatre ans, qui quitte l'équipe administrative en mars.

Forman est actuellement le conseil adjoint de la sécurité nationale du président Obama, chargé de l'économie mondiale et de la coordi-

nation de la politique sur le commerce international, les investissements, l'énergie, le climat et le développement.

Au cours d'une cérémonie de nomination tenue à la Maison blanche, M. Obama a indiqué que M. Froman a été, ces quatre années passées, "un négociateur essentiel", à côté de Ron Kirk, sur les accords commerciaux avec la Corée du Sud, la Colombie et Panama".

M. Froman est considéré comme "un négociateur extrêmement dur"

qui "ne se repose pas avant d'obtenir le meilleur accord pour les entreprises et les travailleurs américains", a ajouté M. Obama.

L'administration Obama ambitionne d'achever les négociations sur le Partenariat transpacifique (TPP) cette année et de parvenir à un accord de libre-échange avec l'Union européenne d'ici deux ans.

M. Froman avait travaillé dans le département du commerce sous l'administration Clinton.

APS

**PNUD - MONDE ARABE
Accord PNUD-CIFC pour l'emploi et la lutte contre la pauvreté dans les pays arabes**

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Corporation islamique internationale de financement du commerce (CIFC), filiale de la Banque islamique de développement (BID), ont convenu jeudi de coopérer dans la région des pays arabes dans les domaines de la lutte contre la pauvreté et de la création d'emplois. Appelé "Initiative d'aide au commerce pour les Etats arabes", ce dispositif "arrive à un moment adéquat", a noté Rebeca Grynspan, Administratrice associée du PNUD, ajoutant que "nous nous trouvons actuellement à un tournant de la conjoncture mondiale avec les pays du Sud qui sont les nouveaux moteurs de la croissance mondiale et font de rapides progrès dans la lutte contre la pauvreté et la création d'emplois".

La nouvelle Initiative d'aide au commerce pour les Etats arabes ouvrira la voie à des réformes commerciales dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, en vue d'induire une croissance économique favorable aux pauvres, explique le PNUD. Dans le monde arabe, le taux de chômage des jeunes se situe aux alentours de 30 % dans certains pays et, à l'échelle régionale, seule une femme sur quatre fait partie de la main-d'œuvre active, poursuit cette organisation onusienne. "Ce que l'on sait moins, c'est combien l'anémie de la croissance actuelle est attribuable aux sous-performances commerciales régionales", note-t-elle encore.

"La priorité du PNUD dans la région des pays arabes est d'aider les pays à trouver la voie qui les mènera au développement humain durable. A ce titre, la création d'emplois est peut-être l'étape la plus importante", a dit l'Administratrice associée Sima Bahous, qui dirige le Bureau régional du Programme pour les Etats arabes. L'Initiative d'aide au commerce pour les Etats arabes a été adoptée lors du 3e Sommet arabe pour le développement économique et social, qui a eu lieu en janvier dernier à Riyad (Arabie saoudite).

Elle est financée par la Corporation islamique internationale de financement du commerce comme par les gouvernements de l'Arabie saoudite, du Koweït et de la Suède et par le PNUD. L'initiative répond à une demande du Groupe arabe de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et elle est le fruit de la collaboration entre la CIFC, le PNUD et des institutions spécialisées des Nations Unies, notamment la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (UNIDO) et le Centre du commerce international (ITC), et visera l'obtention de résultats spécifiques, notamment dans la cadre de la coopération technique avec la Ligue arabe.

USA - JAPON**Japan Airlines effectue un premier vol test du Boeing 787 modifié**

La compagnie aérienne Japan Airlines a effectué jeudi son premier vol d'essai d'un Boeing 787 depuis les problèmes de batterie qui ont cloué au sol ce modèle, avant une reprise des vols commerciaux espérée en juin. JAL a annoncé qu'un 787 avait décollé de l'aéroport de Haneda à Tokyo jeudi matin puis s'y était posé deux heures plus tard, à l'issue d'un vol sans problème au-dessus du nord du Japon. La compagnie devait procéder à un autre vol d'essai jeudi au départ de Narita, l'autre aéroport de Tokyo, a précisé un porte-parole. L'autre compagnie japonaise possédant des Boeing 787, All Nippon Airways (ANA), avait effectué un premier vol test dimanche. Ces essais interviennent après le feu vert donné la semaine dernière par les autorités de régulation américaines, nippones et européennes, qui ont autorisé le dernier né de l'avionneur américain à revoler moyennant des modifications à ses batteries. Les 50 "Dreamliner" en service dans le monde ont été cloués au sol depuis le mois de janvier après deux graves problèmes de surchauffe de batteries sur deux exemplaires, l'un de la JAL et l'autre de ANA. ANA, qui possède 17 "Dreamliner", JAL (7 exemplaires) et toutes les autres compagnies aériennes qui en exploitent doivent procéder avec l'aide de Boeing à des modifications sur ces batteries avant de pouvoir les remettre en service.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Le wali honore des journalistes

Mouad B.

Dans une cérémonie organisée, jeudi dernier au complexe culturel Aïcha Hadid de Bordj Bou-Arréridj par les autorités locales, en l'honneur des journalistes à l'occasion de la Journée mondiale de la presse, le wali, M. Azeddine Mechéri, a tenu à rendre hommage aux journalistes. Dans une ambiance conviviale, et en présence de personnalités de la presse telles que Hadda Hazem, Saâd Bouakba, Fouad Benhallah, Abde Ali Rezagui, Abderrahmane Tigane et Nadir Boulekroun, le premier responsable a rappelé que la presse représente la voix par laquelle les citoyens expriment leurs opinions, leurs préoccupations et même leurs espoirs.

Le chef de Sûreté de wilaya honore les journalistes locaux

Les correspondants locaux de la presse ont été conviés jeudi dernier, au siège de la Sûreté de wilaya à une collation organisée en leur honneur, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse qui coïncide avec le 3 mai de chaque année.

Le chef de sûreté, le commissaire divisionnaire M. M'hamed Bouralia après avoir présenté les vœux du général-major Abdelghani Hamel, directeur général de la Sûreté nationale, a exposé les missions de la police en général et celles qui lui sont dévolues à Bordj Bou-Arréridj, en particulier.

Au cours de cette cérémonie, le chef de la sûreté a tenu à récompenser les journalistes de la presse qui, par leurs écrits et reportages, ont accompagné les efforts de ce corps de sécurité dans l'exercice de ses missions, notamment dans la lutte contre toutes formes de criminalité et autres fléaux sociaux.

IL A VOLÉ À SA VICTIME 60 MILLIONS DE CENTIMES Un escroc arrêté par les services de police

Salim Ben

Les éléments de police de la daïra de Khémis Miliana ont réussi à mettre la main sur un escroc qui a volé à sa victime une somme de 60 millions de centimes, suite à un marché conclu entre lui et le commerçant victime.

Effectivement, la police judiciaire a mis la main sur un escroc dangereux âgé de 41 ans, résidant dans la wilaya de Tissemsilt, suite à son implication dans une affaire d'escroquerie et de fraude, dont fut victime un commerçant âgé de 44 ans originaire du quartier Wiam à Khémis Miliana. Selon le rapport de la police qui nous a été envoyé, l'escroc a promis à ce commerçant de lui fournir du matériel adéquat pour son travail, en échange de recevoir une somme de 60 millions de centimes. L'affaire remonte au mois de juin 2011.

La victime a payé cette somme sans rien recevoir, alors qu'il s'est avéré qui a été victime d'escroquerie, il a aussitôt porté plainte suite aux promesses non tenues de cette personne. Les éléments de la police ont entamé les procédures, en intensifiant leurs recherches pour capturer cet escroc qui a été identifié et arrêté à son domicile au quartier 132-Logements à Tissemsilt.

Après avoir terminé les procédures d'enquête, le concerné a été présenté le 25 avril 2013 devant le procureur près le tribunal de Khémis Miliana et a été placé sous mandat de dépôt.

ALGER

Un professeur poignarde son ami

A. Ferrag

La cour criminelle d'Alger a eu à statuer sur une affaire d'homicide volontaire dont les faits ont eu pour théâtre un quartier de Aïn Naâdja.

Samir, âgé de 36 ans est enseignant. Une dispute éclate entre lui et son ami Mohamed âgé de 37 ans. Mohamed lui dit que sa fiancée s'adonnait au plus vieux métier du monde.

Une situation qu'il ne pouvait plus supporter.

Une dispute mit aux prises Samir à son ami Mohamed : les gens parvinrent au prix de grands efforts à séparer les deux protagonistes. Cachant mal sa colère, Samir jura de le corriger, il l'attendit quelques rues plus loin et fonça sur lui, lui donnant un coup de couteau à l'abdomen.

Il blessa grièvement son ami, celui-ci rendit l'âme durant son transfert vers l'hôpital, malheureusement.

Appréhendé, Samir n'opposa aucune résistance, présenté au magistrat instructeur il fut dans un premier temps accusé de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans l'intention de la donner avant que les éléments nouveaux n'entraînent la requalification des charges retenues contre lui en homicide volontaire avec prémeditation.

Il reconnaît avoir tué d'un coup de couteau son ami mais nia la prémeditation. Il raconte à la cour que son ami lui avait fait beaucoup de mal. « Je ne pouvais rester insensible à cela, mais je ne voulais pas tuer ». Le représentant du ministère public a mis en exergue dans son réquisitoire le phénomène de la violence qui gangrène notre société en citant, à titre d'exemple, l'affaire en question et invita l'accusé à expliquer les raisons qui l'ont poussé à porter un couteau sur lui.



en demandant à la cour la peine capitale à l'encontre de Samir pour homicide volontaire avec prémeditation.

L'avocat de la défense, constitué par l'accusé, tout en rejetant la qualification de l'affaire précisa que « mon client est sage, simple, gentil et parfait, il ne voulait pas tuer Mohamed la preuve il ne lui a donné qu'un seul coup qui lui a été malheureusement fatal ». Il plaidera pour le bénéfice des circonstances atténuantes en faveur de son mandant.

La partie civile explique que les éléments de la prémeditation existent au s'appuyant sur les révélations des témoins qui avaient soutenu la fréquence de bagarres entre Samir et son ami Mohamed. Le procureur de la République dans son réquisitoire aborda dans le même sens. Il termina son réquisitoire en faveur de son mandant.

Après délibérations, bénéficiant des circonstances atténuantes et échappant à la charge d'homicide volontaire avec prémeditation, Samir a écopé d'une peine de 15 ans de prison ferme.

SALON DU RECRUTEMENT/SUD

Près de 6200 postes d'emploi proposés par la Sûreté nationale

Quelque 6180 postes d'emploi ont été proposés par la police lors de la première édition du Salon du Recrutement de la Sûreté nationale dans les wilayas du Sud organisé du 23 au 25 avril dernier, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Le commissaire divisionnaire Djilali Boudala, directeur de la communication et des relations publiques à la DGSN a souligné que "le corps de la police a proposé 6180 postes d'emploi" lors de ce salon qui a drainé 50220 visiteurs, notamment des jeunes.

Concernant les demandes d'emploi, le même responsa-



ble a indiqué que la direction des ressources humaines est sur le point de parachever l'examen des dossiers et des CV présentés par les per-

sonnes désirant adhérer au corps de la police.

À ce propos, il a annoncé l'organisation dans les toutes prochaines semaines de

concours au niveau des wilayas du Sud, affirmant que le corps de la police a pris toutes les dispositions administratives nécessaires pour permettre aux jeunes de passer les examens dans les meilleures conditions.

Un nombre important d'officiers a été mobilisé pour effectuer les entretiens directs avec les jeunes, a indiqué le même responsable, notant une grande volonté chez les deux sexes d'adhérer au corps de la Sûreté nationale.

Le salon a, par ailleurs, connu une forte affluence de lycéens et d'universitaires venus s'enquérir des différentes missions de la DGSN.

AIN DEFLA

20 retraités des services des finances de l'éducation honorés

Salim Ben

Suite à une initiative de la part d'un groupe de fonctionnaires des services des finances de l'éducation à travers les établissements scolaires de la wilaya de Ain Defla, une grande fête a été organisée au cours de la semaine passée aux profits des retraités des services des finances au lycée Emir Abdelkader dans la ville de Khémis Miliana.

Effectivement, suite à une bonne volonté des organisateurs, en l'occurrence

Sandjasni Mahi, l'économie du lycée Benmoumena Smaïl, Réda, Youcef, Madjid et les autres, les économies retraités ont été surpris hier par une invitation spéciale. Les retraités ont été comblés par une succulente réception dans une ambiance familiale et festive. Un grand moment de convivialité qui a permis de créer des liens entre les générations de la wilaya.

Les retraités ont été enchantés de l'accueil qui leur a été réservé par leur amis venant de Chlef, Médéa, Ain Defla, Blida et aussi Tissemsilt. Les retraités ont re-

mercié les organisateurs de cette journée mémorable qui a été organisée au lycée Emir Abdelkader. M. Mahi, l'un des organisateurs a exprimé sa joie suite à la réussite de cette initiative et souhaité à tous les retraités une bonne chance dans leur vie.

Une pause-souvenir a été animée par les invités et les organisateurs dans une ambiance admirable. Lors de cette cérémonie amicale, les retraités ont reçu leurs cadeaux et ont été conviés à une collation dans la joie et la bonne humeur en présence de leur famille.

LOCATION DE VOITURE OU VENTE DE BOISSONS ALCOOLISÉES ? Une saisie de 138 unités de boissons alcoolisées

Salim Ben

Dans la cadre de la lutte contre les phénomènes de la vente illégale des boissons alcoolisées, la police de la daïra de Khémis Miliana a renversé un vendeur illégal des boissons alcoolisées, natif de cette ville qui livre sa marchandise dans sa voiture de location près de sa résidence au quartier du 1^{er}-Novembre.



Cette affaire a été signalée suite à des informations fournies par des personnes de bienfaisance sur une personne propriétaire d'une agence de location de voitures.

Afin de justifier l'acte, les forces de police l'ont pris en embuscade au niveau de son quartier, où il a été arrêté à bord de sa voiture de type Chevrolet

Aveo. Les policiers lui ont tendu un piège, pour qu'il soit arrêté en flagrant délit.

Après une fouille générale, les policiers ont saisi différents types de boissons estimés à 138 unités différentes, dont 116 flacons du type de capacité de bière Beaufort, de 22 bouteilles de vin

rouge, en plus d'une somme d'argent sur le produit vendu. La personne arrêtée, âgée de 40 ans, a été présentée hier devant le procureur près du tribunal de Khémis Miliana, qui a ordonné son mandat de dépôt suite à son implication dans l'affaire de la promotion illégale de boissons alcoolisées.

SELON LA SÛRETÉ NATIONALE

21 armes à feu saisies par les services de la Police de l'air et des frontières

Vingt-et-une (21) armes à feu ont été saisies par les services de police de l'air et des frontières (PAP) durant le premier trimestre 2013, a indiqué jeudi un bilan de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Ces armes ont été saisies suite au traitement de cinq affaires liées au trafic d'armes à feu ayant permis l'arrestation de 32 mis en cause qui ont été présentés devant le parquet, a indiqué le bilan. 30 mis en cause ont été arrêtés en possession de 13 fusils de chasse et de six pistolets dont quatre

à air comprimé à l'aéroport Houari-Boumediene, a précisé la même source. Une personne a été arrêtée à l'aéroport Belkaïd (Chlef) en possession d'un fusil de chasse et une autre à l'aéroport Ahmed-Ben Bella (Oran) en possession d'un fusil à air comprimé.

Le commissaire divisionnaire, M. Djilali Boudalia, a indiqué que ces saisies ont été effectuées grâce à la vigilance et professionnalisme des services et des agents de la Police des frontières.

ACCIDENTS

18 personnes tuées dans 19 accidents du 25 au 28 avril à travers plusieurs wilayas

18 personnes ont trouvé la mort et 42 autres ont été blessées dans 19 accidents de la route survenus, entre le 25 et le 28 avril, à travers plusieurs wilayas, a indiqué jeudi la Protection civile dans un communiqué.

À travers plusieurs wilayas, les équipes de secours présentes sur les lieux de 19 accidents de la route ayant causé le décès de 18 personnes ont évacué 42 blessés vers les structures hospitalières, a-t-on précisé de même source. Dans les cas d'asphyxie, les éléments de la protection civile ont intervenu 5 fois pour secourir et sauver 20 personnes incommodées par le gaz au niveau des wilayas de Ain Defla, Sétif, Mostaganem, Bordj Bou-Arréridj et El Bayadh,

a-t-on encore affirmé. Par ailleurs, 500 opérations d'épuoration des eaux pluviales infiltrées dans les habitations et édifices publics ont été effectuées et plusieurs interventions ont eu lieu pour le sauvetage de citoyens bloqués par les débordements des oueds ou effondrement partiels d'habitats, notamment au niveau des wilayas touchées par les intempéries: Mascara, Aïn Témouchent, Saïda, Tlemcen, Oran, Chlef, Bouira, Médéa et El Oued, a ajouté la même source.

Les unités de la Protection civile ont enregistré, en outre, sur l'ensemble du territoire national, 6.223 interventions durant la période du 25 au 28 avril 2013.

APRÈS UNE SEMAINE DE CAPTIVITÉ

Les ravisseurs auraient exigé 2 milliards de centimes de rançon

K.N.A

Les comités des villages de Béni Zmenzer se sont réunis ce week-end à Ighil Lmal pour décider d'une batterie d'actions visant la libération de Yazid Kahil. Une grève générale a été observée jeudi. L'appel a été largement suivi.

Les commerces ont baissé rideau parallèlement aux transporteurs qui ont bloqué leurs navettes durant toute la journée de jeudi. Une cellule de crise a également été constituée pour suivre l'affaire et décider des actions à programmer pour la libération sans conditions de la victime.

Toutefois, des sources faisaient état de nouvelles pas bonnes du tout. Un contact entre la famille et les ravisseurs sans pour autant que nous puissions en avoir la confirmation aurait été

bli. Une rançon de 2,5 milliards de centimes serait demandée en échange d'une libération.

Atout niveau de la coordination des comités de villages et la cellule de crise, les actions ne sont pas encore programmées en attendant, vraisemblablement, de voir plus clair dans ces développements. Cet enlèvement est survenu alors qu'on est encore sans nouvelles d'un autre villageois de Tala Khellil.

Laceuk Ali, jeune de Béni Douala a été enlevé, le mois de février dernier, à Béni Douala. Depuis ce jour-là, il n'a plus donné signe de vie.

Les nombreuses actions entreprises par les citoyens de la région, mais on est encore sans nouvelles de la victime. L'enlèvement de Yazid Kahil, à la sortie de son village, a par ailleurs été exécuté de la même manière. Des signes révé-

lateurs que les bandes se professionnalisent de plus en plus et que le mal s'enracine toujours plus profondément. L'enracinement de ce phénomène qui relève du crime organisé se laisse voir par les demandes de rançons qui ont toujours suivi le kidnapping.

À l'heure des familles, ces demandes ont toujours été entourées du plus grand secret. Des connaisseurs du phénomène affirmaient qu'il y a plus de kidnappings que les 75 connus. Ceux-ci ne seraient que la partie immergée de l'iceberg. Un grand nombre de familles paie la rançon dans le silence.

Notons aussi qu'en l'espace de quelques années, le chômage a fini par atteindre la région. L'économie locale a gravement été touchée par le départ des investisseurs chassés par l'insécurité que font régner les bandes organisées.

SÉISME

Des habitations endommagées suite à la secousse enregistrée à Mostaganem

La secousse tellurique enregistrée jeudi à 19h55 dans la wilaya de Mostaganem a causé des fissures aux murs et aux toits en plâtre de plusieurs vieilles bâtisses à Ain Nouissi, a-t-on appris vendredi auprès des services de la Protection civile.

Les constructions endommagées se situent dans la région d'Ouled Hamdane dans la même localité (à l'ouest du chef-lieu de wilaya), région où l'épicentre de la secousse a été localisé. Aucun blessé ni mort ne sont à déplorer, a indiqué le chargé de la communication à la direction de wilaya de la Protection civile.

La secousse a, cependant, provoqué un mouvement de panique chez les habitants des régions proches de son épicentre, notamment chez les résidents d'immeubles.

L'épicentre de la secousse de magnitude 4,7 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été localisé à 0,6 km au sud-ouest de Mostaganem, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

ARABIE SAOUDITE

Décès de 5 personnes atteintes du coronavirus

Cinq personnes atteintes du coronavirus provoqué par le SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère) sont décédées en Arabie Saoudite, portant à 16 le nombre de personnes mortes dans le monde après avoir contracté ce virus, a annoncé jeudi le ministère saoudien de la Santé.

Deux personnes également atteintes par cette infection respiratoire se trouvaient à l'unité de soins intensifs dans un hôpital du royaume", a précisé le ministère dans un communiqué publié par l'agence de presse saoudienne SPA. Les cinq personnes sont décédées "au cours des derniers jours" dans la province d'Al Ihsa, dans l'est du royaume, a précisé le ministère, assurant que "les autorités ont pris toutes les mesures préventives nécessaires" pour empêcher la propagation du virus.

Actuellement, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne dispose toujours pas d'assez d'informations pour parvenir à des conclusions sur le mode et la source de transmission du coronavirus. Les cas d'infection par ce nouveau coronavirus ont été détectés en Arabie Saoudite, en Jordanie, au Royaume-Uni et en Allemagne.

L'OMS avait appelé à la vigilance à l'égard de cette grave infection respiratoire. Une épidémie de SRAS a causé la mort de plus de 800 personnes en Chine en 2003, déclenchant une alerte sanitaire à l'échelle mondiale. Le nouveau virus est cependant différent du SRAS, notamment parce qu'il provoque une insuffisance rénale rapide.

CHINE

Lancement d'un satellite de communication

La Chine a lancé jeudi un satellite de communication "Zhongxing-11" depuis le Centre de lancement des satellites de Xichang à Sichuan, une province du sud-ouest chinois, a annoncé le centre dans un communiqué. "Zhongxing - 11 fournira des services commerciaux de communication aux utilisateurs de la région Asie-Pacifique", indique le communiqué. Le satellite a été envoyé sur orbite à 00h06 (heure de Pékin) par une fusée Longue Marche-3B, ajoute le texte. Il s'agit du 17^e lancement effectué par une fusée de type Longue Marche.

LUTTE CONTRE LE COMMERCE INFERNAL

200 locaux commerciaux lancés en travaux à Khenchela

Les travaux de réalisation de 198 locaux commerciaux, inscrits au titre d'un programme arrêté localement pour lutter contre le commerce informel, ont été lancés jeudi dans l'ancien parc technique de la commune de Khenchela.

Ce projet, confié à des entreprises locales spécialisées, financé par le Fonds commun des collectivités locales (FCLC), sera réceptionné "avant le mois de Ramadan prochain", a précisé le chef de daïra, M. Sadek Sebia.

Ces espaces "bien situés sur la route menant vers la localité de Meskiana", seront dotés de toutes les commodités nécessaires, selon le même responsable qui a souligné que la nouvelle zone d'habitation urbaine de la ville de Khenchela sera prochainement dotée d'un marché couvert totalisant plus d'une centaine de carrés.

Plus de 1 600 demandes d'acquisition de locaux commerciaux ont été enregistrées à fin mars dernier par la commission de wilaya chargée de ce dossier, a-t-il ajouté, faisant savoir que 500 dossiers du nombre global ont été étudiés et reçus l'aval des services concernés.

Plus de 800 commerçants activant dans l'informel dans 48 sites des communes de Khenchela, de Kais et d'El Mehmal, ont été dénombrés, selon les dernières statistiques de la Direction du commerce.

IMPÔTS

Un nouveau centre des impôts à Aïn Temouchent

Aïn Temouchent sera dotée prochainement d'un nouveau centre des impôts (CDI), a annoncé jeudi le sous-directeur du contrôle fiscal de la direction des impôts de la wilaya.

L'ouverture de cette nouvelle infrastructure implantée à la nouvelle ville "Akid Othmane" d'Aïn Temouchent est prévue demain, a précisé M. Bendra Rachid à l'occasion d'une journée d'information sur le secteur des impôts.

Le nouveau CDI prendra en charge tous les contribuables de la wilaya de Aïn Temouchent qui aura un seul interlocuteur, a-t-il indiqué, expliquant que le contribuable réglera tous ses problèmes au niveau de ce centre, alors qu'avant il devait se diriger vers l'inspection, la recette et la direction.

Les préposés du service d'accueil et d'information doivent fournir au contribuable tous les renseignements nécessaires et l'orienter vers le service compétent, a-t-il encore souligné, ajoutant que "sur la base du respect et de l'application des 15 engagements contenus dans le référentiel qualité de service mis en place par la Direction générale des impôts, le CDI sera noté". Le respect strict des délais de traitement des dossiers est également en tête des préoccupations des travailleurs du CDI qui est doté de tous les moyens matériels et équipements informatiques nécessaires à son bon fonctionnement. La wilaya d'Aïn Temouchent sera dotée, dès l'année prochaine, de trois centres de proximité des impôts ou CPI qui prendront en charge les petits contribuables. Ces structures ouvriront leurs portes à Aïn Temouchent, Béni Saf et Hammam Bouhadjar. Un quatrième CPI est programmé à El Amria, a encore annoncé le responsable.

APS

TRANSPORT - TRAMWAY

Le secteur des transports prépare le lancement de la première ligne du tramway de Constantine

Le ministre des Transports, M. Amar Tou, a annoncé jeudi que son secteur préparait le lancement, à partir de juillet prochain, de la première ligne du tramway de Constantine.



"Il est important de généraliser l'utilisation du tramway dans les grandes villes pour désengorger la circulation urbaine", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie de commémoration du 51^e anniversaire de l'attentat terroriste perpétré par l'organisation de l'armée secrète (OAS), le 2 mai 1962, qui a fait des centaines de morts et de blessés parmi les travailleurs du port d'Alger.

Le ministre a, d'autre part, relevé "la difficulté d'ouvrir ces lignes à Constantine en

raison des problèmes techniques rencontrés dans cette ville qui compte de nombreux ponts", précisant que l'ouverture de la ligne du tramway de Constantine se fera à "titre expérimental, hors du cadre commercial".

M. Tou a rappelé avoir présidé hier mercredi le lancement de la ligne du tramway d'Oran, précisant que sa mise en service commerciale interviendra le lendemain.

Il a également annoncé le lancement en 2014 de la deuxième ligne d'Oran dont les études sont en cours.

BATNA

Ouverture du nouveau siège de la commune de Larbaâ

Le nouveau siège de la commune de Larbaâ, une localité distante de 55 km de Batna, complètement déserte par sa population durant la décennie noire, a été ouvert mercredi suscitant l'espoir d'un proche retour de ses habitants à leurs terres.

L'ancien siège de la commune avait été incendié en 1994 par des groupes terroristes qui avaient contraint les habitants à fuir leurs terres vers les communes voisines de Tazoult, d'Aïn'Touta et de Bouzina. Le président de l'Assemblée populaire communale (APC), M.

Abdelhamid Bada, a estimé que l'ouverture de ce nouveau siège, vers lequel seront transférés les services communaux installés, depuis deux ans, dans des structures en préfabriqué, signe "une nouvelle naissance pour cette commune".

Une enveloppe de 30 millions de dinars a été puisée des programmes communaux de développement (PCD) pour la réalisation du siège de cette commune, aujourd'hui entièrement achevé, ainsi que de trois classes scolaires, d'une salle de soins et d'un forage artésien. Le chef de daïra de Bouzina (de laquelle relève

administrativement la commune de Larbaâ), M. Omar Rebaï, soulignant qu'un quota de 120 logements ruraux a été réservé aux habitants de la commune, a indiqué que des efforts sont déployés pour le désenclavement de cette localité par la réhabilitation de 8 km de la route reliant le chef-lieu de la commune à Taksrit, donnant sur la RN 87.

Au cours des deux dernières années, de nombreux agriculteurs de Larbaâ ont repris l'exploitation de leurs terres agricoles qu'ils travaillent le jour et les quittent, le soir venu.

DJELFA

Mise en service de 36 transformateurs électriques

Trente-six (36) transformateurs électriques, sur un total de 94 programmés dans le cadre du Plan d'urgence de la wilaya de Djelfa, sont déjà opérationnels, a-t-on appris jeudi auprès des services de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz.

"La mise en service de ces transformateurs de moyenne tension (250 kva) atteste d'une avancée considérable dans la mise œuvre de ce Plan d'urgence visant, également, à réduire les coupures intermittentes du courant durant la saison estivale", ont indiqué les mêmes services.

Doté d'une enveloppe globale de 1,2 milliard de DA, allouée au titre de l'exercice 2013, ce programme englobe, par ailleurs, la réalisation d'un réseau aérien de moyenne tension de 19 km, un réseau aérien de basse tension de 10 km, et un réseau souterrain de moyenne tension de 24 km, selon les données fournies par la direction



du secteur. "Le reste des transformateurs, non encore fonctionnels, sont en attente d'équipement et de raccordement au réseau de distribution d'électricité", a fait savoir la même source, assurant que la concrétisation de la totalité de ce programme d'urgence, avant l'été prochain, est de nature à renforcer le réseau électrique de la wilaya avec une capacité électrique supplémentaire de 33.000 kva. La wilaya de Djelfa n'a pas enregistré, à ce jour, de grands problèmes en matière de distribution de l'énergie électrique, exception faite de quelques pannes de courant qui ont été vite prises en charge.

En 2012, la direction du secteur a enregistré un grand bond en matière d'intervention avec l'introduction du système "Scada" (Supervision, commande et acquisition de données), permettant une maîtrise et un contrôle, à distance, de toute panne survenant sur le réseau électrique.

7%

L'Algérie célébrera le 8 mai prochain, à l'instar d'autres pays, la Journée mondiale de la thalassémie, placée cette année sous le thème «Egalité de chance à la vie».

de la population mondiale atteinte de thalassémie



Le terme thalassémie désignait, à sa découverte en 1925 par le docteur Cooley, une anémie chronique très sévère chez les sujets originaires du pourtour méditerranéen. La maladie se caractérise par une incapacité de l'organisme à fabriquer des globules rouges. Il en résulte une anémie, une fatigue, un retard de croissance et la nécessité de transfusions sanguines mensuelles à vie.

Une maladie qui pourrait s'expliquer par des mariages consanguins ainsi que par l'endogamie. Les symptômes de cette pathologie qui se transmettent à l'enfant par les parents sont visibles dès le sixième mois du nourrisson. La transfusion sanguine est la seule solution en plus de la lutte contre

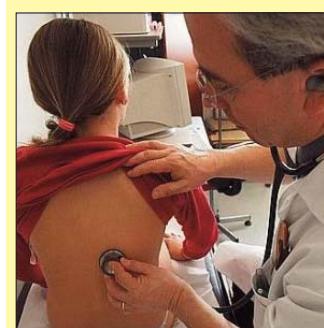
le dépôt du fer dans les organes nobles à savoir, le cœur, les reins, le foie et le pancréas. L'accumulation du fer dans les organes pourrait provoquer la mort à l'âge de 20 ans et est considérée comme la première cause de mortalité en Algérie.

Le bassin méditerranéen est affligé par la présence de la thalassémie grave affection inconnue du grand public qui part les 45 000 enfants malades chaque année dans le monde détient avec la drépanocytose le triste record de maladie génétique la plus diffusée dans les populations vivant autour du bassin de la Méditerranée.

La thalassémie aussi rare soit-elle, représente une réalité dans notre pays : 2% de la population en est atteinte et

surtout dans l'est Algérien. Elle mérite de futures investigations pour une meilleure maîtrise de son traitement et de ses facteurs de risque. De ce fait, elle doit être considérée comme un problème de santé publique et bénéficier de plus d'intérêt surtout dans certaines régions où la concentration de la maladie est importante. Des activités de loisirs et de détentes sont prévues le 11 mai à Skikda, Annaba et à Alger et vont regrouper les malades et leurs proches ainsi que les médecins traitants.

Par ailleurs, le Dr Belhani Meriem chef de service hématologie au CHU de Béni Messous va animer le mercredi 8 mai une conférence débat au forum de DK News.



Plus de 100 cas de mucoviscidose diagnostiqués en Algérie

Plus de 100 cas de mucoviscidose, maladie génétique, létale, affectant les épithéliums glandulaires de nombreux organes chez l'enfant, ont été diagnostiqués en Algérie, a indiqué, jeudi à Skikda, le Dr Abelkrim Redoui, de l'hôpital pédiatrique de Canastel (Oran).

Intervenant lors du 1^{er} congrès national de pédiatrie, organisé par l'association des pédiatres de la wilaya de Skikda, le Dr Redoui a indiqué à l'APS que ce chiffre, même s'il reste minime, se rapporte à une maladie qui existe bien mais qui est toujours relativement méconnue par les médecins.

Le même spécialiste a fait savoir, à propos de cette grave affection, que l'Algérie souffre d'un «retard en matière de possibilités de diagnostic, d'accès aux soins et de prise en charge». Il a également précisé que le traitement de cette maladie «se heurte à des obstacles, comme l'insuffisance de formation des médecins, la non-disponibilité de médicaments et l'insuffisance du test de sueur (dosage du chlore contenu dans la sueur, permettant le diagnostic, ndlr).»

Le Dr Redoui a souligné que pour faire connaître cette maladie en Algérie, un projet appelé «mucoviscidose en Algérie» a été mis en place en 2006 avec la collaboration de la société algérienne de pédiatrie d'Oran, de la société nationale de pneumo-phtisiologie et des associations de pédiatres d'Annaba, de Constantine, de Skikda et de Sétif.

Ce projet a pour objectif, selon lui, l'amélioration du diagnostic et la prise en charge des enfants atteints de mucoviscidose afin de leur faire atteindre l'âge adulte avec une meilleure qualité de vie. C'est à la faveur de ce projet que le test de sueur est aujourd'hui possible à l'hôpital Canastel d'Oran, et dans les CHU de Sétif, de Constantine, de Beni Messous, de Sidi Bel-Abbes et d'Hussein-Dey, a encore indiqué le Dr Redoui.

De son côté, le Dr Ahmed Salih Ben-dedouche, du CHU de Tlemcen, a évoqué, dans une communication intitulée «démarche diagnostique du retard statural chez l'enfant», les raisons qui incitent à prendre en charge un retard de croissance «aux conséquences multiples».

Le 1^{er} congrès national de pédiatrie, organisé avec la collaboration de la direction de wilaya la santé et de la population, a regroupé près de 500 médecins généralistes et pédiatres de différentes régions du pays, qui se sont vus offrir l'opportunité de partager les expériences dans la prise en charge de l'enfant malade.

APS

2% de la population algérienne concernée

Amel B.

Création de la fédération algérienne des Thalassemiques Bonne nouvelle. La fédération algérienne des thalassémiques vient d'obtenir son agrément du ministère de l'intérieur. Désormais, cette structure qui regroupe plus de douze associations de wilaya peut activer en toute légalité et sera le seul interlocuteur des pouvoirs publics. Pour rappel, les membres de l'assemblée générale avaient élu au mois de décembre 2010, M. Mohamed Sayoud à la présidence de la fédération, dont le siège se trouve, dans la wilaya de Skikda. En Algérie, cette maladie touche 2% de la population. La thalassémie est une forme d'anémie héréditaire associée à une hémoglobinopathie (déficience dans la synthèse d'une ou de plusieurs des quatre chaînes formant l'hémoglobine des globules rouges). Il s'agit d'une maladie génétique touchant plus ou moins gravement la structure de l'hémoglobine des globules rouges. Ainsi, les personnes atteintes de thalassémie ne fabriquent pas assez d'hémoglobine, substance présente dans les globules rouges qui transporte l'oxygène vers toutes les parties du corps. Quand elle est en quantité insuffisante, les organes manquent d'oxygène et ne peuvent fonctionner normalement. Il faut savoir qu'il existe principalement deux types de thalassémie, les thalassémies alpha et bêta, du nom des deux chaînes de protéines dont se compose l'hémoglobine normale. Les thalassémies alpha et bêta ont toutes deux une forme bénigne et une forme grave. D'après les professionnels de la santé, la thalassémie pourrait s'expliquer par des mariages consan-

guins ainsi que par l'endogamie. Les signes de la maladie qui se transmet à l'enfant par les parents apparaissent plus ou moins tôt au cours de la vie. Ainsi, dans les cas des thalassémies majeures, les premières manifestations surviennent le plus souvent chez le nourrisson, entre trois à six mois après la naissance. Selon le type de thalassémie, le signe principal, souvent le plus précoce, est l'anémie qui se traduit par une pâleur, une fatigabilité, parfois une jaunisse, ainsi qu'une augmentation du volume de la rate. Cependant, les symptômes varient, selon le degré de sévérité de la maladie. Dans les formes «légères», les patients peuvent souffrir d'anémie modérée mais dans les cas les plus graves, le manque d'oxygène dans le sang peut être fatal. Actuellement, le traitement conventionnel de cette maladie, pour les formes les plus graves, repose sur des transfusions sanguines, répétées toutes les 3 à 4 semaines, dès que le taux d'hémoglobine descend en dessous d'une valeur compatible avec une activité normale. Les thalassémiques ont, en effet, un besoin vital de transfusions sanguines régulières pour suppléer au manque d'hémoglobine et rester en vie. Mais cela n'est pas sans risque. Car à la longue, la répétition de ces transfusions entraîne un excès de fer qui doit être éliminé par un traitement adéquat, afin d'éviter des effets secondaires parfois mortels. Selon les spécialistes, «l'accumulation du fer dans les organes pourrait même provoquer la mort du patient, à l'âge de 20 ans». La célébration, le 8 mai de chaque année, de la Journée mondiale de la thalassémie, est l'occasion de plaider pour l'amélioration de la prise en charge de cette maladie, prédominante dans le pourtour méditerranéen.

Les meilleurs sports pour entretenir votre cœur

Comme tous les muscles, le cœur a besoin d'être entraîné pour rester en parfaite santé. A condition de respecter certaines règles de prudence et de choisir un sport adapté.



Les effets bénéfiques du sport

Les effets bénéfiques du sport sur l'appareil cardiovasculaire ne sont plus à démontrer. La pratique régulière d'une activité physique permet en effet une vasodilatation des petites artères, ce qui fait baisser la tension artérielle, la quantité d'hormones de stress, ainsi que le taux de mauvais cholestérol.

Le bon cholestérol augmente et le sucre est mieux assimilé par les cellules... Le cœur apprécie tout particulièrement les activités physiques dites d'endurance, dont les trois principales sont la natation, la course et le vélo.

Ces sports sont de moyenne intensité : entre 60 et 70 % du maximum que l'on peut fournir. Le principal avantage du sport d'endurance est d'apprendre à notre cœur à travailler à l'économie. Et le cœur sait mieux réagir à un effort bref et intense lorsqu'il est sollicité régulièrement. Les personnes qui pratiquent une activité sportive régulière ont cent fois moins de risques que les autres de faire un accident cardiaque. Mais pour profiter de tous ces bénéfices, encore faut-il pratiquer intelligemment et suivre quelques règles d'or.

L'intérêt du bilan médical

Que l'on pratique un sport de façon occasionnelle ou régulière, il est indispensable de faire un bilan chez son médecin généraliste à partir de la quarantaine. Un interrogatoire précis, un examen clinique, un électrocardiogramme et, si nécessaire une épreuve d'effort, permettent au médecin de savoir si vous avez des risques faibles ou importants de faire un accident cardiaque.

Quelques conseils avant de vous lancer :

- Entraînez-vous en douceur. Reprenez le sport progressivement et n'hésitez pas à faire un ou deux mois de marche active avant de courir.

- Programmez trois séances de sport par semaine. L'idéal est de faire du sport, trois fois par semaine pendant une heure. Néanmoins, mieux vaut une fois par semaine que rien du tout. Sachez qu'au bout de trois mois sans entraînement, vous aurez perdu tous les bénéfices précédemment obtenus.

- Pensez à bien vous échauffer. De même après un effort soutenu, n'hésitez pas à ra-

lentir doucement : c'est la récupération active.

- Adoptez le bon rythme. Il faut savoir travailler ni trop, ni trop peu et flirter avec l'essoufflement. Si vous réussissez à dire cinq à six mots de suite pendant l'effort, c'est que vous avez trouvé le bon rythme. Au-dessus, vous travaillez mal et cela peut être dangereux. En dessous, vous ne travaillez pas assez.

Quelle activité choisir ?

La natation : pour prolonger l'effort en douceur

Ce sport fait profondément travailler le cœur, tout en évitant les traumatismes articulaires puisque les contacts avec le sol sont inexistant. L'idéal est de nager dans un bassin de 50 mètres plutôt que de 25 mètres. Il est, en effet, très important de ne pas trop interrompre l'effort.

La position allongée facilite le retour du sang vers le cœur. L'eau permet à l'organisme de se refroidir naturellement et évite la transpiration excessive. Ce qui nous fait supporter l'effort plus longtemps. Tous les muscles se développent de façon harmonieuse et l'eau facilite l'étirement des tendons, des ligaments, des articulations et des muscles.

Même si vous ne ressentez pas la sensation de soif, n'oubliez pas de boire pendant l'effort. La dépense en eau existe mais ne se voit pas. Terminez la séance par des mouvements simples de gym. C'est très relaxant et vos muscles travaillent davantage du fait de la résistance à l'eau.

La course à pieds : pour mieux contrôler votre respiration

Le jogging est le sport d'endurance le plus courant. Votre cœur est sollicité de façon régulière et sur une durée assez longue. Vous apprenez ainsi à contrôler votre respiration. De plus, si votre rythme est de 10 km/h environ, vous perdez 300 Cal à l'heure. Préférez des terrains naturels plats, plutôt que vallonnés, pour éviter les différences d'intensité de l'effort. Terminez en trottinant pendant quelques minutes.

La course sur tapis roulants en salle de sport est une très bonne alternative pour celles qui rechignent à courir dehors. Toutes ces activités de cardio-training en salle ont l'avantage d'être personnalisées.

Les chaussures sont primordiales. Elles doivent comporter un amorti important afin d'éviter les maux de dos, dus aux chocs de vos pas sur le sol. Au bout de quelques

mois, «fractionnez» votre effort. Courez très vite pendant 1 mn, puis marchez lentement. Excellent pour progresser et faire travailler le cœur.

Le vélo, idéal en cas de surpoids

Le vélo est un des sports d'endurance qui sollicite vivement l'appareil cardiovasculaire et est utilisé dans la rééducation des cardiaques. Le fait que dans cette activité on soit «porté» permet aux personnes souffrant de surcharge pondérale ou d'articulations fragiles de le pratiquer sans risque.

Si vous roulez à plusieurs, faites attention de ne pas dépasser vos limites, c'est le meilleur moyen d'avoir un problème cardiaque. Le «biking» (cours de vélo collectif en salle) est particulièrement intéressant pour celles qui ont déjà de l'entraînement car le rythme est très rapide.

Réglez précisément votre vélo : assise sur la selle, votre talon sur la pédale, vous devez avoir la jambe tendue. Sinon, gare aux tendinites et aux problèmes de dos. Ayez toujours sur vous des barres énergétiques et, même pour une courte sortie, n'oubliez pas de boire.

Comment mesurer votre fréquence cardiaque ?

Posez l'index et le majeur sur la face externe du poignet, dans le prolongement du pouce, ou placez le bout de vos doigts le long de votre cou.

Comptez les pulsations pendant 15 secondes et multipliez par 4. Le rythme cardiaque est normal s'il est compris entre 55 et 85. Pour calculez votre fréquence cardiaque maximale (FMC) au cours d'un exercice, soustrayez votre âge à 220 : si vous avez 35 ans, votre FMC est donc de $(220 - 35) = 185$.

Attention à certains troubles

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, il est indispensable de consulter rapidement votre médecin traitant :

- **Des palpitations :** si elles sont anarchiques, accompagnées de douleurs et de sensations de malaise, consultez rapidement.

- **Un essoufflement anormal :** il peut être tout simplement dû à un effort un peu trop important mais il peut également être le précurseur d'un asthme.

- **Des douleurs dans la poitrine et un malaise pendant l'effort :** même si les causes



MAL DE TÊTE :
Découverte
du gène
responsable
des migraines
à répétition



Une scientifique américaine qui souffrait de migraines à répétition a découvert le gène qui pourrait être responsable de cette maladie invalidante.

Emily Bates, professeur de l'Université de l'Utah a peut-être découvert le responsable des migraines à répétition dont elle souffre depuis qu'elle est petite. Il s'agirait d'un gène du nom de CKIdelta, qui jouerait un rôle important dans de nombreuses fonctions vitales du cerveau. Cette découverte pourrait ouvrir la voie à une nouvelle compréhension d'une des formes de migraine les plus répandues : les migraines à répétition. «J'ai souffert de cette forme de migraine particulièrement invalidante depuis que je suis petite : des maux de têtes qui s'accompagnent de nausées, de troubles de la vision et qui peuvent me laisser sur la touche pendant une journée», explique le Pr Emily Bates.

Aussi s'est-elle lancée dans des études génétiques pour comprendre les raisons de ses migraines.

Pour cette étude, le Pr Bates et les chercheurs de l'Université de Californie ont étudié des souris porteuses du gène CKIdelta. Difficile de deviner si des souris souffrent de migraines mais ils ont étudié leurs réactions à la douleur et à la lumière. Et ont découvert que leur symptômes répondaient bien aux antidouleurs. «La découverte de ce gène pourrait ouvrir la voie à de nouvelles recherches pour trouver des traitements capables de changer le quotidien des personnes qui souffrent de migraine» insiste le Pr Emily Bates.

8 erreurs que toutes les femmes font

La musique trop forte, le manque de sommeil, toutes ces petites erreurs, a priori anodines, peuvent coûter cher à votre santé. Nos astuces pour ne plus tomber dans le panneau.



1. Vous écoutez de la musique dans la rue

C'est vrai que dans la rue ou dans les transports en commun, il est beaucoup plus agréable d'écouter une chanson qui nous plaît, ne serait-ce que pour se réveiller un peu. Pourtant, cela peut devenir très dangereux à la longue pour vos oreilles, surtout si vous avez l'habitude d'augmenter le volume pour couvrir les bruits extérieurs.

Un volume supérieur à 85 décibels (la plupart des MP3 vont jusqu'à 120) peut entraîner des pertes auditives. Faites le test, si une personne assise à côté de vous peut entendre votre musique, il faut absolument baisser le volume.

2. Vous portez vos lentilles tous les jours

Pour certaines femmes, sortir avec leurs bonnes vieilles paires de lunettes est absolument impensable. Pourtant, porter des lentilles de contact n'est pas toujours recommandé, en particulier lorsque vous vous sentez un peu mal malade. Et pour cause, lorsque vous êtes mal en point, vos yeux ont tendance à produire moins de larmes et donc à être plus secs, ce qui augmentent grandement les risques de conjonctivite. Si vous êtes décidée à garder vos lentilles malgré tout, utilisez des lentilles journalières pour réduire le risque d'infections.

3. Vous n'avez pas vos 8 heures de sommeil

Un adulte a besoin de 7 à 9 heures de sommeil par nuit, et ceci n'est pas discutable. Ne pensez pas gagner du temps en laissant de côté quelques heures de repos, celles-ci sont indispensables pour recharger ses batteries.

Une étude réalisée aux Etats-Unis a montré que les femmes qui dormaient moins de 8

heures par nuit pendant une dizaine d'années augmentent leur risques d'avoir une maladie cardiaque. Selon d'autres études, le manque de sommeil aurait des conséquences néfastes sur les hormones et entraînerait un risque de surpoids. Alors, à vos oreillers !

4. Vous conduisez vitre baissée

En hiver, le risque est moins élevé, mais dès que les beaux jours arrivent, vous avez peut-être tendance à baisser les vitres de votre voiture pour profiter... de la pollution. Et oui, pour respirer de l'air frais, il vaut mieux garder les fenêtres fermées, et pour cause, une étude a montré qu'en passant seulement 6% de son temps dans une voiture fenêtre ouverte, on respire l'équivalent de 45% de l'air pollué que l'on absorbe dans une journée entière.

5. Vous commandez toujours la salade du Chef

Vous avez décidé de perdre quelques kilos et de commencer à régime, mais hors de question de ne pas profiter d'un bon moment au restaurant avec vos amis. Résultat : vous commandez immanquablement une salade. A priori, c'est un bon choix, mais les salades peuvent réservé des surprises. Evitez tout d'abord de la noyer sous la sauce, ensuite préférez les salades qui ne contiennent ni lardons, ni croutons. Ces petits assaisonnements qui passent presque inaperçus sont pourtant très gras. Choisissez plutôt une salade au thon ou aux fruits de mer.

6. Vous imitez vos amies

Et oui, difficile d'y échapper : on a tous tendance à suivre les habitudes de ses amis. Le problème est qu'ils n'ont pas toujours une hygiène de vie idéale. Une étude réalisée aux Etats-Unis a montré que si un ami proche

prend beaucoup de poids, cela augmente également vos chances de 57% de prendre des kilos.

Par exemple, si vos amis ont tendance à prendre l'apéro plusieurs fois par semaine, vous serez vous aussi tentée de boire plus souvent qu'à votre habitude. Même chose si vos amis vont souvent au fast food. A l'inverse, rien de mieux pour rester motivée qu'une amie pour vous accompagner à la salle de gym !

7. Vous oubliez le fil dentaire

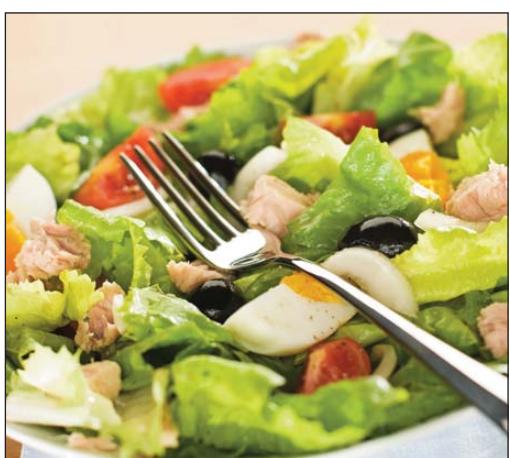
Se brosser les dents (au minimum 3 minutes) ne suffit pas ! Il y a toujours des recoins entre les dents qui restent inaccessibles à la brosse, en particulier lorsque l'on n'a pas les dents parfaitement alignées. La solution : utiliser un fil dentaire. Oublier de faire ce petit geste rapide peut vous coûter cher.

En effet, une bouche mal nettoyée peut entraîner des infections bactériennes et des inflammations de la gencive, dans certains cas graves, cela peut même conduire à la perte de la dent. Prenez donc le temps de prendre soin de votre sourire !

8. Vous n'écoutez pas votre corps

Un mal de dos, des courbatures, ou des maux d'estomac, tout cela n'est pas anodin. Or, aujourd'hui avec un emploi du temps surchargé, les femmes ont de plus en plus temps à ignorer les signaux d'alarme envoyés par leur corps et s'habituent peu à peu à la douleur. Ces maux qui peuvent sembler bénins peuvent refléter un stress important ou encore une maladie plus grave.

Ecoutez, donc, ce que vous dit votre corps et prenez le temps de consulter un médecin pour être sûre que tout va bien.



Halim Mokdad

Un grand reporter au grand cœur

Halim Mokdad est un nom qui évoque l'âge d'or du journalisme algérien à une époque où les «hommes de la plume» se battaient dans l'anonymat et se dispensaient de crier sur tous les toits tous les déboires et contraintes qu'ils subissaient.

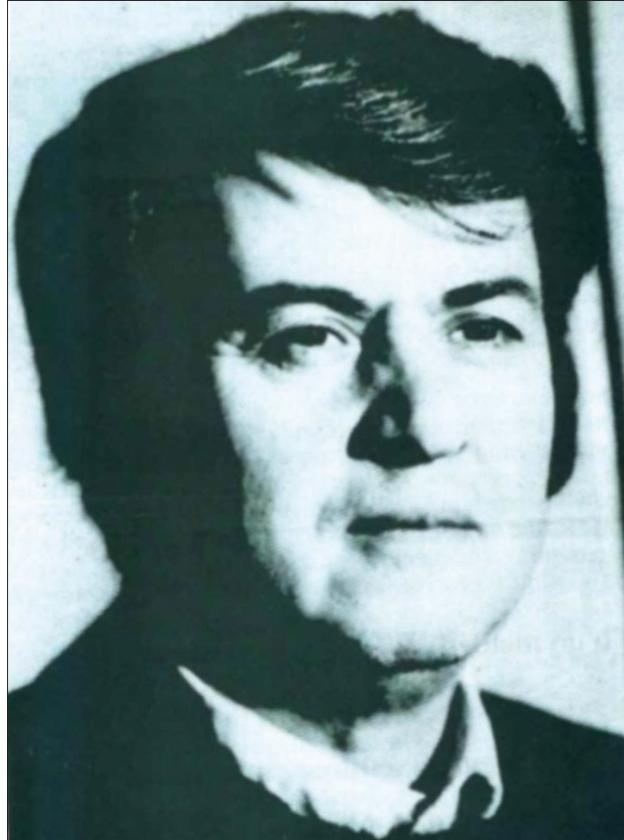
Par Amar Belkhodja (*)

Nous gardons de lui le souvenir d'un homme toujours affable et souriant, un homme au grand cœur qui sait apprécier les qualités de chacun. Au plan professionnel, il était infatigable. Il aimait passionnément son métier et trouvait le temps d'être dans les salles de rédaction et de les quitter assez régulièrement pour livrer aux colonnes d'*El Moudjahid* de grands reportages sur les questions les plus brûlantes, les plus préoccupantes, entre autres la conquête de la Mitidja par le béton.

J'ai eu l'honneur de réaliser avec lui un reportage commun sur l'exode rural. C'était en octobre 1980. Il me sollicita à partir de la rédaction centrale et j'étais fort enthousiaste d'associer ma plume à celle d'un grand journaliste. Le reportage couvrit plusieurs wilayas et para en plusieurs parties. Il figure désormais comme référence dans les «Annales Nord-Africaines» de l'année 1980. C'est ce qui démontre les hautes capacités d'investigation dont jouissait notre confrère et ainé Halim Mokdad, qui eut l'honneur d'être l'un des artisans de l'âge d'or du quotidien *El Moudjahid*.

Militant de la liberté d'expression, il se battait comme il pouvait, selon les circonstances du moment, pour ouvrir des brèches et faire évoluer positivement le journalisme algérien. Dans les années 1980, il fit la paire avec Bachir Rezzoug. En duo dynamique, les deux «compères» (je veux dire aussi deux confrères) ont donné au journal un nouveau souffle, de la verve. La rénovation avait porté à cette époque sur le remodelage de la pagination mais aussi sur cette volonté d'ouvrir davantage de brèches pour démolir des tabous trop pesants. Mais cette belle aventure qui enthousiaisa tout un chacun n'ira pas au-delà de six mois. Au nom de la raison d'Etat, tout était permis pour les tenants du pouvoir et interdit pour les militants de la plume.

Halim Mokdad livra également pour le compte d'*El Moudjahid* un grand reportage sur la révolution sociale en Iran, intitulé «Les mollahs à l'épreuve du pouvoir». Le grand spécialiste de l'investigation fit paraître son reportage en sept parties sur des pages entières d'*El Moudjahid*. Ce grand document publié en juin 1979 constitue aujourd'hui une référence importante pour les chercheurs qui s'intéressaient aux mouvements de masse et à la précipitation des événements qui ont conduit à la chute du shah. Halim Mokdad, c'est aussi le patriote discret qui s'est mêlé au combat de novembre. Un novembre qui coulait encore dans ses veines puisque sa plume prolifique versa à l'histoire de la résistance de très émouvantes pages. Il consacra cette fois-ci – en novembre 1987 – un reportage en cinq parties sur la ville de Berrouaghia (Berrouaghia martyre et héroïque). C'est avec des accents émouvants que Halim Mokdad raconte les souffrances du peuple de Berrouaghia et les exploits fantastiques de l'ALN qui a traqué et éliminé le gendarme tortionnaire, le tristement célèbre Fleury. Voilà un précieux document qu'il faudra nécessairement éditer sous forme de plaquette pour éterniser le



souvenir du prestigieux combat de novembre. C'est aussi le meilleur hommage que l'on puisse rendre au regretté Halim Mokdad. Dans le journalisme, lire les confrères, est une recommandation majeure. Devant les écrits de Halim, la lecture est attractive et s'impose d'elle-même. Elle est instructive tant au plan professionnel qu'au traitement du sujet. Mais il y a aussi un autre réflexe, celui d'archiver le document. J'ai pris le soin d'enrichir mes archives personnelles par les travaux du célèbre reporter et plus particulièrement le reportage qu'il consacra aux larmes et à la gloire de Berrouaghia qui avait subi la terreur la plus abjecte dirigée contre les enfants par le gendarme tortionnaire et criminel Roger Fleury.

C'est dire que Halim n'est pas uniquement un professionnel de la plume. Aux qualités professionnelles, nous retrouvons chez Halim Mokdad un sentiment patriotique si fort et si intense à travers lequel il a toujours affectionné son pays et son peuple profonds. Par modestie et humilité dont ne se distinguent que les vertueux, Halim Mokdad ne parlait presque pas de sa participation aux féroces années du combat de novembre. Nous sommes restés sur notre faim, quelqu'un le fera certainement plus tard. Néanmoins, nous avions tenté d'évoquer le passé militant de

Halim en exploitant le témoignage de son ami Abdelhamid Benzine. Ce dernier, de son vivant, que nous avions d'abord contacté par téléphone, accepta de nous affranchir sur le sujet, dès lors que son état de santé l'aurait permis. La maladie de l'auteur du «Camp» empêtra et sa disparition nous privera de précieux éléments sur l'un de ses compagnons d'armes et de plume. Après l'épopée d'*El Moudjahid* au cours duquel il aura désormais inscrit son nom, comme étant l'un des plus brillants reporters, Halim Mokdad renouera avec *Alger républicain*. Malgré l'épuisement physique dû à une longue carrière au 20 rue de la Liberté, ses capacités intellectuelles sont toujours intactes. La «renaissance» d'*Alger républicain* redécouvrira la plume de Halim Mokdad toujours pétillante de verve et de ressources. Une plume qui dominera tantôt par des reportages, tantôt par la synthèse de la presse nationale. Véritable travail de titan puisqu'il était obligé «d'avaler» chaque matin les écrits des confrères pour en livrer le lendemain une synthèse riche d'analyses et de commentaires dont il n'était pas aware. Mais *Alger républicain* s'essouffla. Et la maladie viendra frapper le titulaire d'une plume très prolifique. Notre brave confrère aura vécu une carrière journalistique avec intensité. Il est désormais admis que les journalistes sont

«des historiens du présent». Autrement dit, ils ne sont autres que ceux – du moins pour beaucoup d'entre eux – qui vont léguer à l'historien de demain tous les éléments d'appréciation et les matériaux indispensables à la reconstitution du passé et surtout à le comprendre. Ce qui nous oblige à proclamer que les écrits de Halim Mokdad figurent parmi ces documents qui ne «périssent» jamais et dont la valeur historique est établie au moment même de leur publication, quel que soit le thème que notre infatigable reporter aura choisi. C'est pourquoi, nous avons estimé faire publier le document relatif au martyrologue de Berrouaghia. Ceci pour répondre à une double préoccupation. Premièrement, rendre hommage aux souffrances et aux sacrifices des militants et de la population de Berrouaghia pendant l'héroïque combat de novembre 1954. Deuxièmement, rendre hommage à notre regretté Halim Mokdad dont la plume aura exprimé mieux que qui-conque ce que Berrouaghia avait enduré comme souffrances et méfaits d'un sanginaire gendarme à la sole des colons et de la Main Rouge.

Nos cinéastes n'auront guère besoin de recourir à la fiction pour reconstituer les glorieuses pages de novembre. Le texte de Halim est source d'inspiration de scénario et d'images de reconstitution d'une féroce et impitoyable répression qui s'est abattue sur Berrouaghia et surtout celles de l'exploit fantastique et admirable de la patrouille ALN qui entra en ville pour exécuter le sanguinaire Fleury. Ce rare exploit démontre, faut-il le souligner, que la réalité dépasse la fiction. Il faut peut-être avouer que le cinéma algérien n'a pas encore pris le soin d'exploiter la production journalistique consacrée au combat libérateur (les massacres du 8 mai 1945, déclenchement de l'insurrection, les massacres de Skikda du 20 août 1955, la grève des 7 jours, l'enfer subi par La Casbah, les manifestations du 11 Décembre 1960 en Algérie et celles du 17 Octobre 1961 à Paris).

Très longtemps après l'Indépendance, les journalistes de la presse nationale, par devoir de mémoire, ont occupé le terrain de l'historien, ainsi ils ont aujourd'hui le grand mérite d'avoir versé au patrimoine historique des documents dont la valeur est indéniable. C'est une somme considérable de données qui intéresseraient à plus d'un titré le chercheur en histoire. Halim Mokdad a, donc, fait honneur à la corporation, en allant puiser là où il le fallait, les éléments glorifiant le combat de novembre, qui sont des feux toujours lumineux et qui empêcheront notre mémoire de s'engouffrer dans le noir et par-là même, nous évitera de subir les effets désastreux de l'amnésie qui n'est rien d'autre que l'anéantissement de la personnalité. Il existerait, il est vrai, en d'autres lieux, d'autres faits aussi analogues et aussi édifiants que ceux vécus à Berrouaghia. Il suffirait de prendre la peine d'interroger les coins et les recoins du pays. Ils sont riches en révélant les innombrables pages de l'épopée de novembre qu'il nous faudra exploiter sans répit. (Halim Mokdad – un grand reporter au grand cœur – Ed. El Kalima – Alger – 2011). A.B.

(*)journaliste-auteur

GB - Sahara occidental - Maroc

DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL: Une ONG britannique appelle l'ONU à intervenir rapidement

L'organisation britannique militante en faveur des droits de l'homme Adala a appelé jeudi l'ONU à intervenir «de plus rapidement possible» pour mettre un terme à la violence et assumer sa responsabilité face à la dégradation alarmante de la situation des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés.



«La situation des droits de l'homme au Sahara occidental, loin de s'améliorer, ne fait que s'aggraver en raison de l'absence de volonté politique de la part du Maroc», a souligné cette ONG.

«Le 25 avril 2013, quelques heures après que le Maroc ait promis au Conseil de sécurité de respecter les droits de l'homme au Sahara occidental, comme stipulé dans la résolution 2099, les forces de sécurité marocaines, sont violemment intervenues, sans avertissement, contre les Sahraouis sans défense pour mettre fin à leurs manifestations pacifiques», a rapporté Adala.

Cette ONG a mentionné dans son rapport «la répression, l'intimidation et le siège de villes, tous au moyen d'un déploiement étonnamment abusif et disproportionné de la police et de la force militaire, utilisées en permanence pour disperser des manifestations pacifiques».

Selon Adala, cette intervention s'est poursuivie pendant cinq jours consécutifs dans différentes villes du Sahara occidental faisant un grand nombre de victimes et causant la destruction des maisons de nombreux militants sahraouis.

«Ces scènes ont été vérifiées par deux délégations, l'une d'Amnesty International et l'autre du Parlement européen qui se trouvaient au Sahara occidental durant cette période», a rapporté encore l'organisation.

«C'est la manière par laquelle l'Etat marocain et ses autorités agissent envers les Sahraouis, notamment les femmes et les enfants, sans défense dans les territoires occupés (à) pourtant c'est un pays qui a récemment révisé sa Constitution et ses lois sur les droits de l'homme, y compris le droit de protester pacifiquement...», a souligné Adala.

Pour cette ONG, une fois de plus l'Etat marocain n'a pas tenu sa parole et les promesses faites à la communauté internationale, ce qui met ses défenseurs dans une situation «embarrassante».

Adala a lancé, à ce propos, un appel à la communauté internationale, aux organismes locaux de défense des droits humains, aux organisations internationales et aux gouvernements, pour intervenir et arrêter les violences perpétrées par les autorités marocaines au Sahara occidental contre les citoyens sahraouis sans défense.

L'ONG a exprimé sa solidarité avec les victimes de l'intervention «brutale» commise par les autorités marocaines.

Inscrit depuis 1964 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc lequel est soutenu par la France.

SOUDAN DU SUD:

11 commerçants soudanais assassinés

Onze commerçants soudanais ont été tués, mercredi, par des hommes armés alors qu'ils traversaient la frontière vers le Soudan du Sud, à bord de trois camions, a indiqué jeudi un responsable militaire sud-soudanais.

«Il y a avait trois camions et ils sont tombés dans une embuscade. Deux ont été emmenés (...) et un autre, qui avait des problèmes techniques, a été abandonné. Ils (les assaillants, ndlr) sont parti et ont tué les onze chauffeurs», a dit à l'AFP le porte-parole militaire du Soudan du Sud, Philip Aguer.

Les commerçants tués traversaient la frontière à Khorachier, à une trentaine de kilomètres de la ville de Renk, dans l'Etat du Nil supérieur (Soudan du Sud).

D'autres chauffeurs ont ensuite trouvé le camion qui avait été abandonné et ont alerté l'armée qui, selon M. Aguer, a envoyé une mission de recherche.

LIBYE:

Seif al-Islam El Gueddafi comparaît devant un tribunal de Zenten



Seif al-Islam El Gueddafi, détenu depuis son arrestation en novembre 2011, a comparu jeudi devant un tribunal libyen à Zenten (au sud de Tripoli) pour avoir tenté de communiquer illégalement avec l'extérieur en juin dernier, ont rapporté des médias citant une source libyenne.

Deux avocats, dont un nommé par le tribunal, se sont présentés pour sa défense. Les juges ont décidé d'ajourner le procès au 19 septembre prochain à leur demande car ils voulaient avoir accès à l'intégralité du dossier.

Le juge a demandé à Seif al-Islam s'il acceptait les deux avocats qui lui avaient été commis d'office, mais il n'a pas eu de réponse, selon les médias. A la demande du juge sur d'éventuelles requêtes, Seif al-

Islam a répondu non, selon un responsable local. Les quatre membres de la Cour pénale internationale (CPI) co-accusés avec Seif al-Islam dans cette affaire étaient absents.

Ce procès a été intenté en janvier à l'encontre de Seif al-Islam après qu'une équipe de quatre employés de la CPI venus le rencontrer à Zenten en vue de préparer sa défense devant la CPI eut été incarcérée le 7 juin 2012, et retenue près d'un mois par Tripoli.

La Libye et la CPI se disputent le droit de juger Seif al-Islam El Gueddafi (fils de l'ancien dirigeant Maâmar El Gueddafi) détenu par une brigade d'anciens rebelles à Zenten (180 km au sud de Tripoli) depuis son arrestation en novembre 2011.

RDC:

La rébellion du M23 exige un cessez-le-feu avant de reprendre les pourparlers

La rébellion Mouvement du 23 mars (M23), active dans l'Est de la République démocratique du Congo, a exigé jeudi un accord de cessez-le-feu avec le gouvernement avant de reprendre les pourparlers de paix avec Kinshasa à Kampala (Ouganda).

«Sur le terrain, les FARDC (Forces armées de la RDC) et les FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda, rébellion hutu) avancent sur deux axes et nous ne savons pas avec quelles intentions», a affirmé à l'AFP Bertrand Bisimwa, président politique du M23.

«Notre délégation», dont une partie était rentrée en RDC pour raisons familiales «ne pourra retourner à Kampala que si et seulement si - le gouvernement accepte de signer immédiatement un accord de cessez-le-feu avec nous pour cesser cette escalade militaire sur le front», a-t-il ajouté. Le gouvernement congolais et le M23 s'accusent mutuellement de collaborer avec des rebelles hutus rwandais, régulièrement accusés de commettre de graves exactions en RDC. Certains membres des FDLR sont recherchés par Kigali pour leur participation présumée au génocide en 1994 au Rwanda. Le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, a réagi à ces accusations en disant, ce sont des «agitations qui marquent la peur du M23 par rapport au déploiement en cours de la brigade» de l'ONU. Une brigade d'intervention de l'ONU doit bientôt être déployée pour combattre les groupes armés de l'Est congolais, M23 en tête. Au Nord-Kivu, l'armée congolaise combat le M23 depuis mai 2012. Des experts de l'ONU affirment que le Rwanda et l'Ouganda voisins soutiennent cette rébellion essentiellement tutu - ce qui réfute ces pays. Fin novembre, le M23 avait occupé Goma une dizaine de jours. Il s'en était retiré contre la promesse de discussions avec Kinshasa. Ces discussions se sont ouvertes en décembre à Kampala, capitale de l'Ouganda, pays médiateur dans cette crise.

TENSIONS DANS LA PÉNINSULE CORÉENNE

Séoul et Pékin veulent franchir une nouvelle étape

Les représentants sud-coréen et chinois aux pourparlers à Six pour la dénucléarisation de la péninsule coréenne, Lim Sung-nam et Wu Dawei, ont échangé jeudi leurs points de vue sur les derniers développements dans la région et examiné les moyens de franchir une nouvelle étape pour mettre fin aux tensions dans la péninsule. Selon l'agence sud-coréenne, Yonhap, les deux parties ont affirmé que «la dénucléarisation de la péninsule coréenne est une condition pour engager le dialogue», tout en relevant la nécessité d'un dialogue entre les pays concernés, notamment après l'achèvement des exercices conjoints militaires sud-coréano-américains le 30 avril, la principale plainte de la Corée du Nord. Les deux responsables se sont mis d'accord sur la nécessité d'un changement d'attitude de la part de la Corée du Nord qui a annoncé l'abandon de sa politique de dénucléarisation.

M. Lim a réitéré le rôle important que la Chine peut jouer dans ce dossier. La Chine estime que la situation actuelle est assez positive et moins tendue. Néanmoins, un léger différend persiste entre les deux pays. La Chine insiste sur une ouverture immédiate des pourparlers à Six alors que le Sud exige un changement d'attitude sincère. Lim Sung-nam a par ailleurs évoqué les problématiques autour du complexe industriel de Kaesong, dont les activités sont suspendues depuis déjà près d'un mois et a demandé à la Chine de jouer un rôle constructif afin de surmonter la crise intercoréenne.

ELECTIONS À MADAGASCAR

Rajoelina propose «une convention de paix» pour parer à des troubles

Le président de la Transition malgache Andry Rajoelina a proposé jeudi la mise en place d'une «convention de paix» pour parer à d'éventuels troubles avant ou après l'élection présidentielle du 24 juillet, a indiqué la présidence. «Afin d'assurer la stabilité pré-électorale à Madagascar, le Numéro Un de la Transition a proposé «une convention de paix» et ce, face aux craintes des uns et des autres sur d'éventuels troubles avant, pendant et après les élections», selon un communiqué de la présidence, sans détailler le possible contenu d'un tel pacte.

«Tous les politiciens seront responsables du chaos qui pourrait s'installer dans le pays. Aussi, ils devraient s'engager à ne plus perturber la vie du peuple malgache. C'est pour cette raison que nous devons mettre en œuvre une telle convention», a dit M. Rajoelina lors d'une conférence de presse, à son retour du Vatican où il a rencontré le pape François.

Cette annonce intervient à la veille de la proclamation de la liste des candidats qui pourront participer à la présidentielle. Deux candidatures majeures - celle de l'ancien président Didier Ratsiraka et celle de Lalao Ravalomanana, l'ex-épouse de l'ancien président renversé Marc Ravalomanana - risquent d'être invalidées par la Cour Electorale Spéciale. Ces deux candidats ne remplissent pas tous les critères d'éligibilité notamment l'obligation d'avoir résidé physiquement à Madagascar durant les six derniers mois.

Le président de la Transition lui-même a indirectement rejeté la candidature de Mme Ravalomanana, exilée depuis 2009 en Afrique du Sud avec son mari, et autorisée à rentrer en mars à condition de s'abstenir de toute activité politique.

Par ailleurs, M. Rajoelina doit rencontrer vendredi M. Jakaya Mirsho Kikwete, le président de la troïka de la Sadc (Communauté du développement

d'Afrique australe) médiateuse dans la crise malgache, pour discuter de la mise en place d'une solution pour apaiser des tensions politiques dans le pays.

La Grande Ile traverse une grave crise politique depuis le renversement en 2009 de l'ex-président Ravalomanana par M. Rajoelina, alors maire de la capitale Antananarivo.

Des élections présidentielles et législatives doivent théoriquement rétablir l'ordre constitutionnel et permettre le retour des aides internationales suspendues en 2009.

ONU - JORDANIE - SYRIE

La Jordanie invite le Conseil de sécurité à visiter les camps de réfugiés syriens

La Jordanie a exhorté le Conseil de sécurité à visiter les camps de réfugiés syriens pour se rendre compte sur place du fardeau que représentent les centaines de milliers de ces réfugiés, ont indiqué jeudi des diplomates.



L'ambassadeur jordanien à l'ONU, le prince Zeid al-Hussein, avait été reçu mardi à sa demande par le Conseil à qui il avait demandé une aide de la communauté internationale pour soulager ce «poids écrasant».

Les 15 pays membres du Conseil ont discuté jeudi de la possibilité d'envoyer une délégation pour visiter les camps de réfugiés syriens en Jordanie mais n'ont pu se mettre d'accord, a indiqué à la presse l'ambassadeur togolais Kodjo Menan, qui préside le Conseil en mai.

«Les discussions d'aujourd'hui ne m'autorisent pas à dire que nous sommes arrivés à un consensus», a-t-il déclaré. «Deux pays sont contre». «Nous allons explorer toutes les possibilités car ce serait dommageable de ne pas donner une réponse positive», a ajouté l'ambassadeur.

Selon un diplomate du Conseil, la Russie et la Chine «vont

chercher à torpiller l'idée». Au cours de la discussion, a-t-il dit, la Russie a suggéré que le Conseil visite aussi les territoires palestiniens, une idée rejetée par les Etats-Unis. Se pose aussi la question de savoir si le Conseil doit se rendre également au Liban et en Turquie, deux pays de la région qui accueillent de très nombreux Syriens fuyant le conflit.

La Jordanie dit avoir accueilli plus de 500 000 réfugiés syriens depuis le début du conflit en mars 2011 et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés s'attend à ce que leur nombre atteigne 1,2 million fin 2013, soit l'équivalent d'un cinquième de la population jordanienne.

A sa sortie du Conseil mardi, l'ambassadeur jordanien avait estimé l'aide internationale «insuffisante» et avait affirmé que cet afflux de réfugiés représentait «une menace pour la stabilité» du pays.

MEXIQUE- USA

Obama et Nieto conviennent de la mise en place d'un groupe de haut niveau pour doper les relations économiques

Le président mexicain Enrique Pena Nieto et son homologue américain Barack Obama, en visite au Mexique, ont décidé jeudi de mettre en place un groupe de haut niveau pour relancer les relations économiques et commerciales bilatérales.

A l'issue d'une réunion à Mexico, les deux chefs d'Etat ont tenu une conférence de presse conjointe au cours de laquelle M. Pena Nieto a expliqué le fonctionnement du groupe qui se réunira pour la première fois cet automne avec la participation du vice-président américain Joe Biden.

Les deux dirigeants ont discuté d'un large éventail de questions lors de leur rencontre, portant sur des sujets tels que l'économie, le commerce, l'immigration, la sécurité, la gestion des frontières et les échanges dans les domaines de l'éducation et de la science.

Pena Nieto a noté qu'ils ont aussi convenu de prendre des mesures conjointes dans le domaine de l'immigration, avec l'objectif de parvenir à une frontière américano-mexicaine sûre qui garantisse simultanément le flux régulier des personnes et des marchandises. Les deux présidents ont également convenu

de créer une commission de travail bilatéral afin de soutenir les petites et moyennes entreprises des deux pays.

Selon un communiqué publié par la Maison-Blanche, MM. Obama et Pena Nieto ont également signé jeudi un accord de coopération sur l'éducation qui doit déboucher sur un forum bilatéral pour l'éducation, l'innovation et la recherche, avec l'objectif de permettre à davantage d'élèves des deux pays d'accéder au lycée, et d'augmenter les échanges éducatifs chez les étudiants. M. Obama est arrivé à Mexico jeudi pour une visite de travail de 24 heures.

P
a
k
i
s
t
a
n

Le procureur enquêtant sur le meurtre de Benazir Bhutto assassiné à Islamabad

Le procureur enquêtant sur le meurtre de l'ex-Première ministre pakistanaise Benazir Bhutto, pour lequel l'ancien président Pervez Musharraf est assigné à résidence, a été assassiné vendredi à Islamabad, a annoncé la police.

Le procureur de l'agence d'enquête fédérale (FIA), Chaudhry Zulfikar était au volant de sa voiture lorsqu'il a reçu plusieurs balles tirées par des tueurs à moto dans une rue très fréquentée d'un quartier résidentiel de la capitale pakistanaise. Son garde du corps a été blessé et une passante tuée.

«Chaudhry Zulfikar conduisait sa voiture. Il a perdu le contrôle et la voiture a percuté une passante», a déclaré à l'AFP un officier de la police locale, Mohammad Yousuf.

Le magistrat est décédé à l'hôpital, a-t-il précisé. Il se rendait à une nouvelle audience au tribunal antiterroriste de Rawalpindi, ville jumelle de la capitale Islamabad, consacrée à l'assassinat de Benazir Bhutto le 27 décembre 2007 alors qu'elle dirigeait le cortège de sa formation, le Parti du peuple pakistanaise (PPP), précisément à Rawalpindi.

L'armée pakistanaise va déployer 70 000 soldats pour assurer la sécurité des élections

L'armée pakistanaise a commencé le déploiement de 70 000 soldats pour assurer la sécurité des élections générales prévues le 11 mai, a déclaré jeudi le porte-parole de l'armée, cité par des médias. Le général Asim Saleem Bajwa a déclaré lors d'une conférence de presse à Rawalpindi que les forces armées ont été appelées à agir en vertu d'une disposition constitutionnelle. Il a indiqué que les responsabilités confiées à l'armée incluent la protection d'imprimeries où les bulletins de vote sont imprimés, la sécurisation du transport des bulletins de vote et le matériel électoral aux officiers d'élection et la protection des bureaux de vote et le maintien de la paix et de l'ordre. Le général Bajwa a également déclaré que la police et les forces paramilitaires vont sécuriser les bureaux de vote le jour du scrutin, tandis que la Force d'intervention rapide de l'armée pakistanaise restera en attente en cas de besoin.

APS

Programme du samedi 4 Mai 2013



07h15 : Sabah El-Khir - Télé-matin
09h00 : Saidati
10h00 : El mousaedoune el djaoualoune - Programme pour enfants
10h30 : Asrar laila - Programme pour enfants
10h45 : Moughamarat Dalila Wa El Ziabaq - Feuilleton
11h30 : Rahalet Maâ National Geographic - Documentaire
12h30 : Azehar wa hikayat - Documentaire
13h00 : Journal télévisé (2eme édition)
13h45 : League anglaise de football - Tottenham vs Southampton
15h45 : Programme pour enfants
16h30 : El djazair tarikhe wa hadhara - Programme pour enfants
17h30 : Dounia el toyour - Documentaire
17h50 : Hadithe dini
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
18h20 : Studio el ghabaib - Documentaire
18h45 : Irchadat tibia - Emission guide médical
20h00 : Journal télévisé (édition du 20h00)
20h45 : 50 sena 50 imraa - Emission
21h00 : Résumer marathon
21h30 : Film Assurance paradis
23h00 : Fi dairat dhaoue
ooohoo : Journal télévisé (dernière édition)



12h00 Journal
12h20 Reportages - Magazine de reportages
14h15 Ghost Whisperer - Série fantastique
15h05 Ghost Whisperer - Série fantastique
15h55 Tous ensemble - Magazine de société
16h50 Tous ensemble - Magazine de société
17h45 50mn Inside - Magazine de reportages
19h50 Là où je t'emmènerai - Magazine de société
19h55 Météo
19h00 Journal
19h30 Du côté de chez vous - Magazine de la décoration
19h35 Météo
19h40 Nos chers voisins - Série humoristique
19h50 The Voice, la plus belle voix - Divertissement
22h20 The Voice - Divertissement



12h00 Journal
12h20 13h15, le samedi... - Magazine d'actualité
12h59 Météo 2
13h00 Envoyé spécial : la suite - Magazine de reportages
13h55 Grand public - Magazine culturel
14h45 Boulevard du palais - Téléfilm policier
16h25 La parenthèse inattendue - Magazine de découvertes

17h58 CD'aujourd'hui - Variétés
18h00 Mot de passe - Jeu
19h00 Journal
19h40 Tirage du Loto - Loterie
19h43 Emission de solutions - Magazine de l'environnement
19h44 Météo 2
22h05 CD'aujourd'hui - Variétés
22h10 On n'est pas couché - Talk show

3

11h50 30 millions d'amis - Magazine animalier
12h20 Duo de vie - Magazine de services
12h25 Les grands du rire - Divertissement-humour
13h55 Keno - Loterie
14h00 En course sur France 3
14h25 Samedi avec vous - Magazine régional
15h45 Expression directe - Magazine politique
15h50 Un livre toujours - Magazine littéraire
16h00 Les carnets de Julie - Magazine culinaire
16h55 Questions pour un champion - Jeu
17h30 Avenue de l'Europe - Magazine d'actualité
17h55 Ma maison s'agrandit - Magazine de services
18h00 19/20 : Journal régional
18h30 19/20 : Journal national
18h58 Météo
19h00 Tout le sport - Multisports
19h15 Zorro - Série d'aventures
21h20 Les diamants de la victoire - Téléfilm historique
22h50 Météo
22h55 Soir 3



11h45 Le supplément - Magazine d'actualité
12h45 L'effet papillon - Magazine d'actualité
13h25 Samedi sport - Multisports
13h35 Multiplex - Sport
15h50 Marseille / Bastia - Sport
18h00 Le JT
18h10 Salut les Terriens ! - Magazine d'actualité
19h25 Made in Groland - Divertissement-humour
21h30 Samedi sport - Multisports
21h30 Jour de rugby - Rugby
22h10 Jour de foot - Football

M



12h05 Le mag - Magazine d'actualité
13h50 C'est ma vie - Magazine de société
15h00 C'est ma vie - Magazine de société
16h35 Un trésor dans votre maison - Magazine de services
17h40 Un trésor dans votre maison - Magazine de services
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h05 Scènes de ménages - Série humoristique
20h40 Hawaii 5-0 - Série policière
21h30 Hawaii 5-0 - Série policière
22h20 Hawaii 5-0 - Série policière

La sélection



19h45

Les années bonheur - Divertissement



Durée : 2h20mn

Entouré d'Arnaud Tsamère, Olivier Perrin et Sophie Favier, Patrick Sébastien célébre avec émotion les grandes heures de la variété française. De nombreux artistes, chanteurs, imitateurs et humoristes se joignent à lui pour livrer les anecdotes et petits secrets des années passées. Sur le plateau, Daniel Guichard, Emile & Images, UB40, la troupe «Salut les Copains», Tri Yann, Chico et les Gypsies ou encore Murray Head font revivre les tubes qui ont fait danser autrefois. A leurs côtés, Vincent Niclo et les choeurs de l'Armée Rouge, Plastic Bertrand et Zucchero. Côté humour, ce sont Arnaud Tsamère, Olivier Perrin et les Chevaliers du Fiel qui assurent le spectacle.



19h45

Les années bonheur - Divertissement



Durée : 2h20mn

Entouré d'Arnaud Tsamère, Olivier Perrin et Sophie Favier, Patrick Sébastien célébre avec émotion les grandes heures de la variété française. De nombreux artistes, chanteurs, imitateurs et humoristes se joignent à lui pour livrer les anecdotes et petits secrets des années passées. Sur le plateau, Daniel Guichard, Emile & Images, UB40, la troupe «Salut les Copains», Tri Yann, Chico et les Gypsies ou encore Murray Head font revivre les tubes qui ont fait danser autrefois. A leurs côtés, Vincent Niclo et les choeurs de l'Armée Rouge, Plastic Bertrand et Zucchero. Côté humour, ce sont Arnaud Tsamère, Olivier Perrin et les Chevaliers du Fiel qui assurent le spectacle.



19h45

Louis XI - Téléfilm historique



Le pouvoir fracassé - Durée : 1h35mn

Avec : Jacques Perrin, Florence Pernel, Bruno Debrandt, Gaëlle Bona, Grégory Fitoussi, Jean-Pierre Malo, Denis Sylvain, Mathieu Simonet, Monnier Gaëlle, Roland Copé, Eric Bougnon, Erick Chabot. Eté 1483, en Touraine. Un mystérieux messager, Clément de Saudre, se présente en hôte au château où réside le roi Louis XI. Affaibli par la maladie mais toujours méfiant, le souverain accepte de recevoir l'émissaire, qui lui révèle l'existence d'un complot : le souverain va être la cible d'un assassinat dans la journée. Ce sont les propres ministres de Louis XI qui vont exécuter le plan mis au point par Louis d'Orléans, son gendre. La raison de ce complot : l'obsession de Louis XI d'unifier le royaume se heurte toujours aux grands seigneurs féodaux. En dépit des objurgations de sa fille Anne de Beaujeu et de son mari Pierre, Louis XI prépare sa riposte...



19h55

Safe - Film d'action



Durée : 1h35mn

Un ancien policier au moral mystérieusement brisé, Luke Wright, gagne désormais sa vie en livrant des combats d'«Ultimate Fighting». Il omet de perdre volontairement un combat alors que la mafia russe qui l'organisait lui avait grasse la patte pour qu'il laisse gagner son adversaire. La punition est immédiate. Sa femme est assassinée. Toute possibilité de trouver un job lui est retirée et Luke sombre dans une misère noire. Le hasard met sur sa route une petite Chinoise surdouée, Mei, que les triades utilisent en raison de sa capacité à mémoriser les chiffres. La mafia russe et des policiers corrompus de New York sont lancés à sa poursuite. Luke retrouve un sens à sa vie en se portant à son secours...



19h50

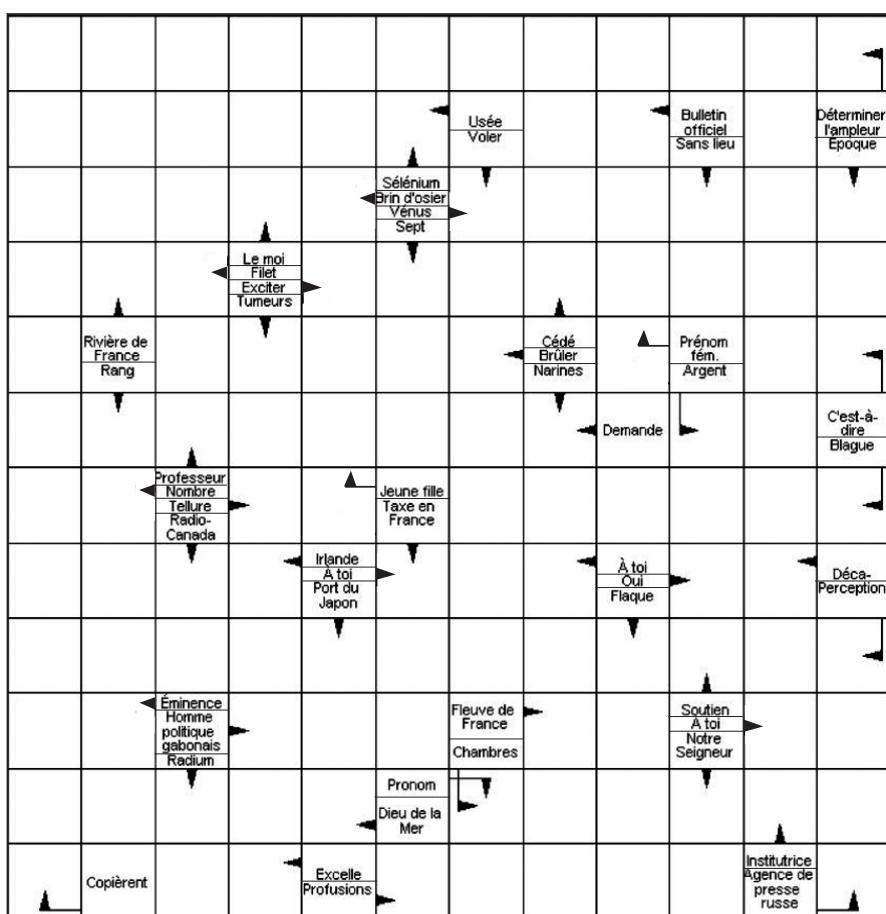
Hawaii 5-0 - Série policière



Le crochet - Episode 15/24 - Saison 3 - Durée : 50mn

Un motard de police qui escortait un convoi est abattu par un tireur embusqué au bord d'une route. La victime, un policier très apprécié et apparemment sans histoire, était un ami du père de McGarrett. Chin retrouve la douille à proximité du corps et constate que le nom du défunt est gravé dessus. Bientôt, un deuxième policier est abattu. Là encore, une douille avec son nom gravé dessus est retrouvée à proximité de la victime. L'équipe tente d'établir des liens entre les deux policiers. McGarrett est en effet persuadé qu'il a affaire à une vengeance liée au passé professionnel des deux hommes...

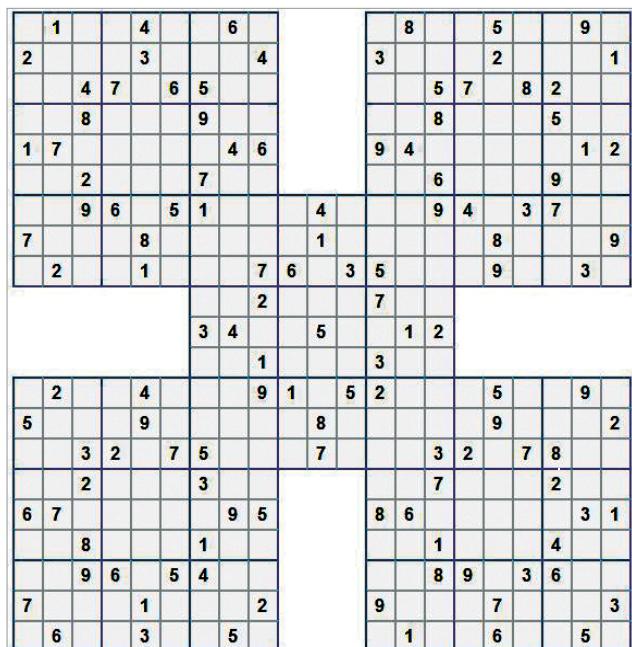
Mots fléchés n°262



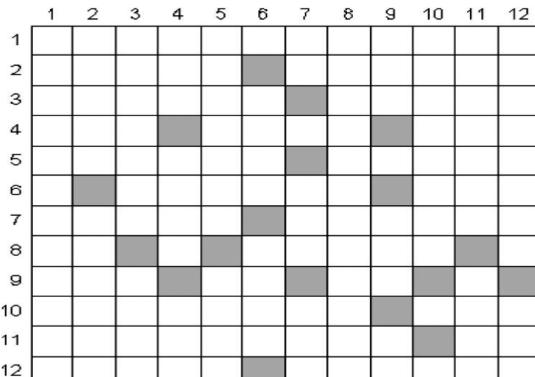
Samurai-sudoku n°262

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°262



Horizontalement:

1. Relatif à l'écriture sainte
2. Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive
- Extraire le sel
3. Mammifère lagomorphe - Tique
4. Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
5. Solution aqueuse, employée comme antiseptique - Romain
6. Région du Sahara nigérien - Habilé à faire qqch
7. Ch. -l. de c. de la Charente-Maritime - Personnelle
8. Aluminium - Cri d'approbation
9. Port de Phénicie - Qui est à moi - C'est-à-dire
10. Ensemble d'images sur un même thème - Champagne
11. Choisirions - Du verbe avoir
12. Ch. -l. de c. de la Somme - Permanent

Verticalement:

1. Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
2. Homme politique italien - Massif de la Grèce
3. Compositeur français - Mammifères rongeurs
4. Rivière de l'Asie - Ch. -l. de c. des Alpes-de-Haute-Provence - Gelée des eaux
5. Oiseaux - Maman
6. Maître des vents dans la mythologie grecque - Port d'Italie
7. Coutumes - Rassemblement pour la République - Nios
8. Ridiculiserait
9. Art. contracté - Labié à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif possessif
10. Se dit du format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
11. Diminuer - Substance sucrée
12. Harasser - Dévêtue

Proverbes

Un peuple sans culture, c'est un homme sans parole.

Proverbe algérien

Il a changé de clan, pour une bouchée de pain.

Proverbe berbère

La cupidité est un éternel esclavage.

Proverbe arabe

Lorsque Dieu veut nous punir, Il exauce nos prières

Proverbe français

C'est arrivé un 4 Mai

Célébrations :

- Journée internationale des pompiers (en), décidée le 4 janvier 1999, date du décès de cinq pompiers lors d'un feu de forêt en Australie, et fixé le jour de la Saint-Florian, patron des pompiers.

- Journée Star Wars (elle provient du jeu de mot anglais May, the 4th qui ressemble à May the force be with you - que la force soit avec toi, phrase emblématique de Star Wars).

- **Afghanistan** : Jour du Souvenir en l'honneur de la mémoire des martyrs et des handicapés.

- **Chine** : Fête de la Jeunesse, décrétée en 1949 pour commémorer le Mouvement du 4-Mai, manifestation nationaliste étudiante menée en 1919 contre les Japonais et les Occidentaux.

- **États-Unis** : Rhode Island : Indépendance Day (Fête de l'indépendance).

- **États-Unis** : Journée de l'oiseau (en) pour sensibiliser à la conservation des espèces.

- **Japon** : Kokumin no Kyūjutsu (Repos national).

- **Lettonie** : Journée de la déclaration restituant l'indépendance de la République de Lettonie (lv).

- **Namibie** : Journée de Cassinga commémore le massacre de Cassinga (en) en 1978.

- **Pays-Bas** : Journée nationale du souvenir (nl).

- **Taiwan** : Litterary Day, Fête de la littérature, commémore le Mouvement du 4 mai, manifestation nationaliste étudiante menée en 1919 contre les Japonais et les Occidentaux.

- **Tonga** : Anniversaire du couronnement du Prince.

6^È SEMI-MARATHON DE LA SÛRETÉ NATIONALE : 2 000 coureurs au coude à coude

● Victoire de Meftah Fethi et Bayou Melha

Les athlètes Meftah Fethi (messieurs) et Bayou Melha (dames) ont remporté vendredi la 6^{ème} édition du semi-marathon de la Sûreté nationale, qui a vu la participation de plus de 2 000 coureurs représentant les différents services, écoles et centres de formation à travers le territoire national.

Organisée par la Direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn) sous le slogan «Pour une santé meilleure», cette course a également vu la participation de jeunes issus des quartiers populaires d'Alger dans le cadre de la politique de police de proximité. La course des



messieurs (17) km, qui a démarré de la Grande-Poste jusqu'au siège de la Direction des unités républiques de sécurité d'El Hamid (Alger), a été remportée par Meftah Fethi de la sélection nationale militaire en 51min 53. La deuxième place est revenue à son coéquipier Bellounis Mohamed (51.57), suivi de

Tarfia Farid en 52.14. Chez les dames, la première place est revenue à Bayou Melha de l'AS Sûreté nationale (ASSN), devant Remal Fatma et Toumi Yasmine de la même équipe, sur un parcours total de 9 km. La manifestation s'est déroulée en présence du contrôleur de la police, Salah Hamdane Belarbi, chargé du service

central de la santé, de l'action sociale et des sports à la Dgsn, accompagné du général Meguedad Benziane, responsable du Département des sports au sein de l'Etat-major de l'armée nationale, ainsi que le président du Comité olympique algérien (COA), M.Mustapha Berraf.

Le contrôleur de la police, Salah Hamdane Belarbi, chargé du service central de la santé, de l'action sociale et des sports à la Dgsn, a estimé que cette course «entre dans le cadre de la politique de proximité qui a permis de créer une dynamique de travail».

«Il est désormais nécessaire de poursuivre avec détermination cette politique de proximité avec tous les partenaires sociaux en vue de renforcer et diffuser la culture préventive au profit de toutes les catégories sociales», a-t-il ajouté.

GRAND PRIX CYCLISTE DE LA VILLE D'ORAN Bourraza Abderrahmane (GSP) remporte la première étape

Le cycliste Bourraza Abderrahmane, sociétaire de l'équipe du Groupement sportif des pétroliers (GSP), a remporté vendredi la première étape du Grand Prix cycliste de la ville d'Oran. Cette première étape, disputée sur le circuit fermé du boulevard de l'ALN (ex-Front de mer), a vu Bourraza s'imposer au sprint devant ses coéquipiers Abdelaiz Yahni et Boualem Belmokhtar. Chez les juniors, la première place est revenue à Benkebouche Chems Eddine de Relizane, suivi de Bechelaguen Abderrahmane de l'AS Sûreté nationale et de Benyoub Zohair de Mostaganem. Les coureurs ont parcouru une distance de 86 km sur un circuit fermé de 4,8 kilomètres (parcours 18 fois), encouragés par un public très nombreux. Plus de 100 cyclistes ont participé à cette compétition, dont 43 juniors et 61 seniors, issus de 15 clubs représentant 9 wilayas du pays (Alger, Blida, Tipaza, Constantine, Chlef, Mostaganem, Relizane, Sidi Bel-Abbès et Oran). La deuxième et dernière étape de ce Grand Prix sera disputée à Haf Es-Sedikia sur un circuit fermé de 4,1 km à parcourir 20 fois pour les juniors et seniors. Cette manifestation sportive est organisée par la Ligue oranaise de cyclisme en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS).

COUPE DU MONDE DE RUGBY-2015

Le stade olympique de Londres abritera 5 matches

Le stade olympique de Londres abritera cinq matchs de la Coupe du monde de rugby qui se déroulera en septembre 2015, a indiqué jeudi l'Union anglaise de rugby. Huit stades de football dont Wembley et Villa Park seront utilisés lors de cette compétition. Twickenham accueillera le match d'ouverture de cet événement qui regroupera 20 équipes. En ouverture, le quinze anglais sera opposé le 18 septembre, au vainqueur du groupe de qualification Océanie. Le stade olympique de Londres abritera les



matches de qualification du groupe qui sera composé de l'Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande et la France ainsi

que la rencontre Irlande-Italie prévue le 4 octobre 2015.

Construit à partir de 2008 avec une capacité de 80 000 places, le stade olympique de Londres se situe au cœur du parc olympique, situé à Stratford dans la banlieue Est de Londres. Il a été le théâtre notamment des cérémonies d'ouverture et de clôture des JO durant l'été 2012. Les clubs de football de Tottenham et de West Ham ainsi que certains clubs de rugby étaient candidats à la reprise du stade après les Jeux olympiques.

Solution Samurai-sudoku N°261



Solution Mots Croisés N°261

SCRIPTURAIRE
AOILI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
AL■S■BRAVO■R
TYR■MA■IE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

Solution Mots Fléchés N°261

SERICICULTRICES
A■ORALISE■ELOGE
GALIPETTES■EN■R
UNES■TEE■NOS■ER
ED■ERS■NEOPHYTE
NOTRE■OS■ITALIE
AUT■ANGUILLE■ARS
YIN■TUILES■ANE■
LLIVIA■ENKI■GRE
ALLIENT■TYR■Y■U
CE■FRAISE■Kilos
STE■ECRUM■POSAS■
ATRE■OEIL■URNES
IEPER■AVANTAGER
N■E■INUIT■SE■SI
TIMON■F■EEKLO■N
JOEL■PLANS■ISSA
ERRES■ART■ETANG
AGE■EON■EMMEN■A
NA■BLOCUS■USTER

LIGUE DES CHAMPIONS (1/8^E DE FINALE RETOUR) AUJOURD'HUI À 16H00 : ES TUNIS-JSM BEJAIA Les Béjaouis pour un exploit à Tunis

M.A.F

Accrochée au match aller des 1/8 de finale de la Ligue des champions d'Afrique (0-0) par les Tunisiens de l'Espérance de Tunis, la JSM Béjaïa tentera de renverser la vapeur « ce » après-midi (16h00) à Tunis, à l'occasion de la manche retour, prévue au stade Radès, devant un public limité à 16 000 supporters, pour des raisons de sécurité.

Les joueurs de l'entraîneur italien, Gianni Solinas, à pied d'œuvre depuis mercredi à Tunis, sont conscients de la tâche qui les attend, et seront appelés à sortir le grand jeu pour passer l'écueil de l'EST, qui n'est autre que le finaliste de la précédente édition, remporté par les Egyptiens d'Al Ahly.

En dépit de la complexité de la mission des gars de la Soummam, eu égard de la force de l'adversaire, considéré comme l'un des clubs les plus huppés du continent, il n'en demeure pas moins que la JSMB, est déterminée à jouer son va-tout lors de cette confrontation, et surtout essayer de tenir la dragée haute aux Tunisiens.

« Les joueurs sont fermement déci-



dés à réaliser un grand match et se qualifier pour le prochain tour, malgré le résultat nul (0-0) enregistré lors du match aller à Béjaïa », a déclaré le directeur général du club, Rachid Redjradj.

Chez les joueurs, c'est le même son de cloche, puisqu'ils comptent aborder le match avec l'intention de frapper un bon coup et pourquoi pas créer un exploit, qui serait alors retentissant. « Nous n'avons d'autre choix que de revenir avec un probant résultat, qui nous permettra de nous qualifier aux poules. Je sais que la mission sera très difficile devant cette équipe de l'Espérance, qui se produira chez elle, mais pas impossible. Nous, les

joueurs, sommes conscients de cette lourde tâche qui nous attend, et on doit faire de notre mieux pour renverser la vapeur », a affirmé le milieu offensif du club béjaoui, Kamel Zeghlil. Outre l'absence de son gardien international Cédric Si Mohamed, forfait pour le reste de la saison, le vice-champion d'Algérie devra également déplorer celle d'Amine Megateli, également blessé, ainsi que celle de Zidane Mebarakou, qui lui est suspendu. Les recrues maliennes Boubacar Bangoura et Moussa Coulibaly ne sont pas qualifiées pour les joutes africaines.

Les hommes de Yemma Gouraya tenteront de rééditer l'exploit réalisé lors du tour précédent, en arrachant la qualification en déplacement face à un grand d'Afrique.

En effet, la JSMB s'était brillamment qualifiée aux 1/8 de finale aux dépens des Ghanéens de l'Asante Kotoko (aller 0-0, retour 1-0).

En cas d'une élimination face à l'EST, la JSMB serait reversée en Coupe de la Confédération (CAF), où elle disputerait les 1/8 de finale (bis) contre un adversaire à déterminer, rappelle-t-on.

COUPE DU MONDE 2014 (ÉLIMINATOIRES/BÉNIN-ALGÉRIE) Les Verts le 7 juin à Cotonou

La sélection algérienne de football partira le 7 juin prochain à Cotonou à bord d'un vol spécial d'Air Algérie pour affronter le Bénin, le 9 juin, en match comptant pour la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014, groupe H, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de football (FAF).

Les Verts se rendront ensuite le 14 juin à Kigali également à bord d'un vol spécial pour affronter le Rwanda le 16 juin en match comptant pour la cinquième journée des éliminatoires du mondial-2014.

« Toutes les dispositions ont été



prises pour la bonne préparation de l'équipe nationale en vue des deux prochains matches de qualification à la coupe du Monde, Brésil 2014, pré-

vu au Bénin le 9 juin 2013 et au Rwanda le 16 juin 2013 », souligne le BFM à l'issue de sa réunion au Centre technique national (CTN) à Sidi Moussa.

En prévision de ses deux prochains rendez-vous, la sélection algérienne disputera un match amical contre son homologue du Burkina Faso le dimanche 2 juin à 17h00 au stade Mustapha Tchaker de Blida. L'Algérie est en tête du groupe H avec six points devant le Mali à la différence de buts. Le Bénin est troisième à deux longueurs et le Rwanda ferme la marche avec un seul point à l'issue de la troisième journée des éliminatoires.

LE CRB AÏN FAKROUN EN LIGUE 1

Le rêve devenu réalité

Tous les habitants de la ville d'Aïn Fakroun (Oum El Bouaghi), qu'ils soient férus du ballon rond ou éloignés des choses du football, n'en finissent pas de savourer, depuis mardi dernier, l'accès de leur équipe en ligue 1. Dès la fin de la rencontre remportée mardi dernier devant le MSP Batna (2-1), consacrant cette accession historique obtenue 65 ans après la création du ce club, la ville était en liesse, d'aucuns, parmi les « anciens » n'en croyant ni leurs yeux ni leurs oreilles.

Le CRB Aïn Fakroun, parmi l'élite : un rêve inaccessible il y a seulement quelques années est devenu réalité. Pour cette équipe, tout avait commencé en 2009 lorsqu'elle décroche le titre de champion régional, synonyme d'accès en division inter-régions. Le Chabab d'Aïn Fakroun, semblant faire siens l'adage selon lequel « l'appétit vient en mangeant », se met à brûler les étapes, parvenant en

trois saisons seulement à atteindre l'antichambre de l'élite nationale. Refusant de s'arrêter en si bon chemin, l'équipe chère au président Hacène Bekkouche réussit un parcours exceptionnel en ligue 2, suscitant de l'admiration mais aussi de l'étonnement, en damant le pion à des équipes théoriquement plus huppées à l'image de l'AS Khroub, du MO Constantine, de l'USM Blida, de l'USM Annaba ou encore du MC Saïda qui ont tous connu l'élite.

Si au bout de ce parcours pour le moins extraordinaire le mérite est partagé par toute la famille du CRBAF, dirigeants, joueurs et supporters, le rôle prépondérant de l'entraîneur, Nabil Neghiz, qui a su tirer le maximum de ses poulains, et unanimement salué à Aïn Fakroun. Neghiz travailleur de l'ombre, toujours en retrait des feux de la rampe, a su construire un bloc compact, solide, se montrant à la hauteur des attentes et des aspirations des dirigeants et des supporters.



« Réussir 15 matches d'affilée sans concéder de défaite, de surcroit pour des joueurs contraints d'évoluer loin de leurs bases (le CRBAF reçoit ses adversaires à M'lila, le stade d'Aïn Fakroun faisant l'objet de travaux d'extension, ndlr) est significatif de l'esprit qui anime mon équipe », indique Neghiz à l'APS, dissimulant mal une bien légitime fierté. Le coach conclut en affirmant qu'il n'a jamais vécu durant toute sa carrière de technicien une aventure aussi belle et aussi

exaltante que celle qu'il vient de connaître. « Mais le plus difficile reste à venir », tempère-t-il cependant.

La joie ambiante à Aïn Fakroun est bien résumée par le vieux routier de l'équipe, Ahmed Kabri, pour qui « terminer une carrière après avoir participé à une accession historique, cela n'a pas de prix ».

Les autres artisans de cet exploit, en l'occurrence le président du club Hacène Bekkouche et le gérant de la Sspa (Ifskar

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/8 DE FINALE RETOUR) Les Usmistes à Libreville pour défier l'US Bitam



48 heures après avoir remporté la finale de la 49^e édition de la Coupe d'Algérie face au voisin du MC Alger (1-0), l'USM Alger a poursuivi son rythme infernal de compétition, en s'envolant hier pour la capitale gabonaise, Libreville, en vue de son match face à l'US Bitam, prévu cet après midi (15h00), comptant pour les 1/8 de finale de la Coupe de la Confédération (CAF).

La direction de l'USMA, et face à l'enchaînement des rencontres de son équipe, a affrété un avion spécial pour rallier Libreville, avec à son bord un effectif amoindri de 15 joueurs seulement, en raison du calendrier « démentiel » auquel est confronté le club algérien.

L'entraîneur de l'USMA, le Français Roland Courbis, n'a pas été du voyage, comme ce fut d'ailleurs le cas lors du précédent déplacement à Yaoundé, où la formation de Soustara est revenue avec la qualification face au Panthère Ndé.

L'ancien coach de l'Olympique de Marseille (Ligue 1 française) avait justifié sa défection par le fait qu'il soit « allergique au médicament anti-paludisme », chargeant ainsi son premier assistant Bilel Dziri de coacher l'équipe. Un autre rendez-vous capital attend le club de la capitale le 14 courant lorsqu'il accueillera Al-Arabi du Koweït en finale retour de la coupe de l'Union arabe des clubs de football (0-0 à l'aller), au stade olympique du 5 juillet (17h30). M.A.F

Sports), El Madani Bougadi, sont évidemment les plus heureux des hommes, même s'ils veulent rester modestes. Interrogés tous deux sur le sentiment que leur procure l'accès au CRBAF, ils font part de leur « indicible bonheur » mais n'omettent pas de saluer l'ensemble des actionnaires de la Sspa et les autorités (wilaya, direction de la Jeunesse et des sports, commune) pour « l'aide précieuse apportée au club ». Leur seul souhait est de voir les travaux en cours au stade de leur ville s'achever avant le début de la saison prochaine pour, disent-ils, permettre aux supporters de « compléter leur rêve en accueillant, chez eux, des équipes comme l'Entente de Sétif, le MC Alger, la JS Kabylie ou le CR Belouizdad ».

Pour l'heure, les fans du CRBAF continuent de se délecter du triomphe de leur équipe favorite en « habillant » la ville d'Aïn Fakroun, de banderoles en noir et blanc, couleurs du club.

BOYCOTT DE LA CÉRÉMONIE DE LA COUPE D'ALGÉRIE PAR LE MCA

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) agira avec rigueur après la décision des joueurs et l'encadrement du MC Alger de ne pas recevoir leurs médailles à l'issue de la finale de la Coupe d'Algérie perdue face à l'USM Alger (0-1), mercredi au stade du 5-Juillet, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de football (FAF).

«La commission de discipline agira avec toute la rigueur en adéquation avec cet acte très grave et inadmissible», a affirmé la FAF à l'issue de la réunion de son bureau fédéral ce jeudi au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa, sous la présidence de Mohamed Raouraoua, président de la FAF.

Les joueurs et responsables du doyen des clubs algériens ont

La FAF réagit !

refusé d'accéder à la tribune officielle pour recevoir leurs médailles des mains du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, en signe de « contestation contre l'arbitrage de Djamel Haimoudi ». Les multiples tentatives et démarches entreprises par le ministre de la



Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, afin de faire changer d'avis et d'appeler à la raison les joueurs et le staff technique mouloudéen, ont essuyé un refus catégorique des responsables du club algérois. Le bureau fédéral « déplore » par ailleurs, le « comportement inexplicable » des dirigeants et joueurs du MC Alger qui ont eu un « comporte-

ment inédit » dans les annales du football et ont « manqué aux règles élémentaires de l'éthique et du fair-play », souligne la même source. Les dirigeants du MC Alger Kamel Amrouche et Omar Gribh ainsi que l'entraîneur Djamel Menad comparaîtront lundi devant la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), suite au refus de leur équipe de recevoir ses médailles.

Le président Amrouche présente ses excuses et celles du Conseil d'Administration et demande la clémence

S. Ben

Toutes les couches de la population algérienne y compris les propres supporters du Mouloudia d'Alger, ont condamné le refus des joueurs et responsables du doyen des clubs algériens, d'accéder à la tribune officielle pour recevoir leurs médailles des mains du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, en signe de « contestation contre l'arbitrage de Djamel Haimoudi ». Et ayant bien saisi la gravité de l'acte et avec un peu de recul, le président de la SSPA Mouloudia d'Alger, M. Kamel Amrouche, a enfin pris ses responsabilités en convoquant une réunion d'urgence de son conseil d'administration dans la soirée de jeudi dernier pour discuter du sujet.

Et c'est ainsi qu'il a été décidé d'une part de présenter les excuses officielles à toute l'Algérie, non sans avoir condamné l'acte antisportif et contraire à l'éthique et usage protocolaire, et d'autre part lancer deux appels.

Ainsi, le président du Conseil d'administration du Mouloudia Club D'Alger, M. Amrouche résume le communiqué de cette réunion qui, reste d'ailleurs ouverte, en tenant « à présenter ses sincères excuses au peuple algérien, aux hautes autorités civiles et militaires du pays, au ministre de la Jeunesse et des Sports ainsi qu'au président de la Fédération algérienne de football, pour le comportement irréfléchi, condamnable et contraire à l'éthique sportive de la part de l'équipe et son encadrement lors de la cérémonie de remise des médailles de la

Coupe d'Algérie. Le conseil d'administration de la SSA - MCA tient à souligner le comportement exemplaire des supporters du club avant, pendant et après le match.

Le conseil d'administration de la SSA - MCA maintient cette session ouverte afin d'examiner ce dossier et prendre les mesures qui s'imposent en la matière.

D'autre part, le président du conseil d'administration du Mouloudia annonce que «des auditions des joueurs, coach et président de section football de l'équipe sont prévues dimanche, pour déterminer le ou les fautifs et prendre ainsi les décisions et sanctions qui s'imposent». Le président Amrouche n'a pas omis de présenter également ses excuses «à l'arbitre de classe mondiale M. Haimoudi qui a bien mené sa mission convenablement lors de la finale».

De plus et dans une intervention à la Chaîne III de la Radio nationale, le président du conseil d'administration du Mouloudia Club d'Alger, M. Amrouche, lance deux appels : le premier aux responsables pour leur demander la clémence quant aux éventuelles sanctions attendues suite à ce geste antisportif. Le second appel, dira le président du Conseil d'administration du Mouloudia d'Alger est pour la presse en souhaitant qu'elle prône l'apaisement...».

A noter enfin que les dirigeants du MC Alger, Kamel Amrouche et Omar Gribh, ainsi que l'entraîneur Djamel Menad comparaîtront lundi devant la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), suite au refus de leur équipe de recevoir ses médailles.

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE CHLEF

مديريّة الأشغال العموميّة
لولايّة الشّفاف

رقم التعريف الجبائي : 408015000002066

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن والعمارة
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
مديرية التعمير والبناء لولاية تمنراست
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
وسط المدينة من ب رقم 237 تمنراست
رقم ج 099011019011537:

إعلان عن منح مؤقت

يعتراض المادة 49 الفقرة الثاني والمادة 125 الفقرة الرابع عشر من المرسوم الرئاسي رقم 236/07 المورخ في 2010/10/07 2010/10/07 المتعلقة بالصفقات العمومية .
تعلم مديرية التعمير والبناء لولاية تمنراست العارضين الذين ثاروا في المناقصة الوطنية المق�푢قة رقم: 2013/14 " المتعلقة باشغال التهيئة الخارجية لواجهة واد تمنراست بوسط المدينة " هي لحوائط " و المسلاسل في الجرائد التالية : المستقبل العربي و DK NEWS واليومي فرنسي عربي .
أنه بعد إجراء عملية تقدير العروض تم منع موافقة للصفقة إلى :

رقم ظ	المقاول	نقطة التقديم	المبلغ بكل الرسوم بعد التصحيح	مدة الاجاز	سبب الاختيار
04	بن خيرية هاشم الرقم الجبائي: 1984110140055	66	82.138.773,60	12 شهرا	لتقديم أقل عرض مالي

لكل متعدد شارك في هذه المناقصة والراغب في الاطلاع على النتائج الفعلية لتقدير عروضهم التقديمة والمآلية للاتصال بمصلحة مديرية في أجل أقصاه من تاريخ أول صدور لهذا الإعلان بالنشرة الرسمية لصفقات المتعامل العمومي أو الجرائد الوطنية .
لكل متعدد شارك في هذه المناقصة مهلة عشرة (10) أيام ابتداء من تاريخ أول صدور لهذا الإعلان في الجرائد الوطنية أو الشفرة الرسمية لصفقات المتعامل العمومي لتقدير عروضهم المحتلة لدى لجنة الصفقات العمومية لولاية تمنراست و هذا طبقاً للملة 114 من المرسوم الرئاسي رقم 236/07 المورخ في 2010/10/07
ملاحظة : لن يؤكد بعين الاعتبار أي طعن بعد هذه المدة .

AVIS DE PROROGATION DE DELAI

Conformément aux dispositions de l'article 50 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, Portant réglementation des marchés publics.

La Direction des travaux publics de la wilaya de Chlef, informe l'ensemble des soumissionnaires intéressés par l'Avis d'appel d'offres national restreint N° 11/2013 paru dans les quotidiens « DK NEWS » et « EL ADJOUA » en date du 16.04.2013, relative au :

Projet :

Lot N° : 03 – Travaux d'Eclairage publics de l'Abri de pêche de Beni Haoua.
Lot N° : 04 – Travaux de revêtement des ferre – pleins de l'Abri de pêche de Beni Haoua.

Que la durée de préparation des offres est augmentée de QUINZE (15) Jours, la date d'ouverture des plis techniques et financiers sera le 15.05.2013 à 14Heures 00MN au lieu le 30.04.2013 à 14Heures 00MN au siège de la direction des travaux publics, Boulevard des Martyrs siège des trois directions - CHLEF

TOURNOI DE LA PRESSE SPORTIVE

«Ennahar» remporte le trophée de la 7e édition

L'équipe d'Ennahar a remporté le trophée de la 7e édition du tournoi de football de la presse sportive algérienne, en battant en finale celle du journal le Temps d'Algérie (1-0), mi-temps (1-0), vendredi au stade du 20 août 1955 (Alger).

La formation d'Ennahar succède ainsi au palmarès à l'équipe de Maracana, championne de la dernière édition. La finale de cette nouvelle édition a été précédée, d'un match gala ayant regroupé une équipe composée essentiellement d'anciens ministres et haut cadres de l'Etat, dont M. Ali Bougazi, Conseiller du Président de la république, M. Ibrahim Djefal, Chef de cabinet du Ministre de l'in-

térieur, à celle des directeurs d'organes de presse emmenée par le capitaine d'équipe, Ali Djerrai. Au delà du résultat (3-3), et une victoire aux tirs au but de l'équipe composée des hauts cadres de l'Etat, la rencontre a permis les retrouvailles entre les différents responsables qui ont tenu à participer à la célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse. A la fin du tournoi, rehaussé par la présence du ministre de la communication M. Mohamed Said, du chef du service des sports militaires de l'Etat-major de l'ANP le général Meguedad Bézianie et du président du Comité Olympique algérien (COA), M. Mustapha Berraf, des distinctions ont été remises aux participants lors



d'une cérémonie. Initié par l'Organisation Nationale des Journalistes Sportifs Algériens (ONJSA), en collaboration avec plusieurs partenaires, à l'instar, de Nedjima, du Comité Olympique Algérien (COA), de

l'Office du complexe olympique (OCO), et de la ligue de wilaya d'Alger, entre autres, le tournoi qui a débuté le 15 avril dernier a regroupé un nombre record de 28 équipes de différents médias nationaux.

LIGUE 1 (27E J)

L'USM Harrach vise la seconde place

La 27e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, qui sera disputée en deux parties, sera marquée samedi par le match des extrêmes entre l'USM Bel Abbès et l'USM Harrach, alors que le CA Batna tentera de s'extirper de la zone de relégation, à l'occasion de son match en déplacement face au CR Belouizdad.

Trois matches de cette journée auront lieu mardi prochain : MC Alger-ES Sétif, MC Oran-USM Alger, et JSM Béjaïa-WA Tlemcen. Ces rencontres ont été reportées en raison de l'engagement de l'ESS, la JSMB, et l'USMA, aux deux compétitions africaines (Ligue des champions et coupe de la CAF). La première partie, prévue samedi, devra profiter à l'USMH, qui pourra reprendre la seconde place au classement, en cas d'un succès à Bel Abbès, lanterne rouge avec 21 points. Les Harrachis (3e, 47 pts), auront à cœur de l'emporter devant une équipe de l'USMBA, qui a pratiquement un pied en Ligue 2.

Une défaite des gars de Bel Abbès scellera définitivement leur sort en Ligue 1. Le CS Constantine (4e, 42 pts), n'est pas en reste, puisqu'il tentera d's'approcher du podium, en accueillant le MCE Eulma (10e, 33 pts), dans un match qui devrait, a priori, revenir au locaux.

Le MCEE, qui n'a pas assuré son maintien parmi l'élite, est appelé à sortir le grand jeu à Constantine, en dépit de la complexité de sa mission devant les joueurs de Roger Lemerie.

L'ASO Chlef (1re, 31 pts), sévèrement battue à Sétif (4-1) lors de la précédente journée, n'aura d'autre alternative que de l'emporter face la JS Saoura, pour éviter les calculs de la fin de saison et quitter ainsi la zone de turbulences.

Un succès des coéquipiers de Amine Aouamri, leur



permettrait de respirer et de poursuivre leur parcours en toute sérénité. De son côté, la JSB (8e, 34 pts) du président Mohamed Zerouati, tentera d'assurer définitivement son maintien en Ligue 1, à l'occasion de sa première saison parmi l'élite. Le CAB (14e, 25 pts) sera devant l'occasion de quitter sa position, peu enviable, en iront rendre visite au CR Belouizdad, à l'occasion de revenir avec les trois points de la victoire. Le Chabab (6e, 38 pts) qui reste sur une défaite à Bordj face au CABBA (1-0), tentera de se racheter devant son public et remonter ainsi au classement. Enfin, la JS Kabylie, dirigée par Arezki Amrouche après le limogeage de Nacer Sendjak, accueillera le CABBA avec la ferme intention de l'emporter, et d'enchaîner un second succès de rang après celui réalisé face à l'USMBA (2-1).

Le CABBA veut les 3 points face à la JSK ?**Mouad B.**

Le public bordjien attend le sursaut d'orgueil de son équipe pour sauver sa peau de la relégation. Le match de ce samedi à 17h00 au complexe 1er-Novembre de Tizi Ouzou face à la JSK en 27e journée du championnat national Li, est une bonne occasion pour rebondir même si la rencontre s'annonce difficile pour les Bordjiens.

Autrement dit, une défaite face à la JSK serait lourde de conséquences, tant pour le staff technique déjà sur la sellette que pour les joueurs qui n'ont pas convaincu durant toute la saison.

Déjà en 26e journée, à domicile, le CABBA a eu les pires difficultés pour gagner après 7 matches sans succès face au CRB. Une victoire poussive 1-0 qui a en-

traîné quelques critiques à l'encontre de l'entraîneur Amrani et les joueurs.

Les entraînements et les regroupements n'ont pas non plus donné satisfaction aux fans et au comité qui a montré son exaspération. Les Bordjiens attendent donc un CABBA plein d'orgueil pour cette journée qui s'annonce passionnante, les ambitions des deux clubs étant les mêmes. La JSK aura l'avantage de jouer devant son public connu pour sa ferveur quand le club tourne bien. Mais les Bordjiens vont jouer pour leur survie dans la ligue 1. «Nous allons aborder ce match comme les précédents et comme les suivants : ce sont des finales.

Ça fait déjà un certain temps qu'on sait ce que l'on joue. On va aborder les quatre derniers matches qui restent du championnat en étant concernés. Face à la JSK et les trois prochaines rencontres face au MCA, l'ESS et le MCEE, on ne peut pas dire

que l'équipe n'était pas concernée», dira Mourad Senouci, DG du club. «On connaît la qualité collective du CABBA sur cette surface où ça va vite et c'est mobile. Ce n'est jamais évident. Ils sont dans une situation où ils ont besoin de points, comme tout le monde, mais eux c'est pour rester en Ligue 1.

Sur leur dernier match que j'ai vu, contre le CRB, c'est une équipe en bonne santé», dira un supporteur du CABBA.

APS

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE LIGUE 2 (30e journée)

Résultats et classement

Résultats et classement à l'issue de 30e et dernière journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 de football, Jouée vendredi:

RC Arbaâ - USM Annaba	1 - 1
MC Saïda - O Médéa	1 - 0
ASM Oran - CR Témouchent	1 - 0
MO Béjaïa - CRB Ain Fekroun	1 - 0
MSP Batna - NA Hussein-Dey	1 - 3
ES Mostaganem - SA Mohammadia	3 - 2
AB Merouana - USM Blida	2 - 0
MO Constantine - AS Khroub	2 - 2
Classement	
Pts	J
1. CRB Ain Fekroun	57
Accède en L1 (Champion de la L2)	30
2. RC Arbaâ	57
Accède en L1	30
3. MO Béjaïa	56
Accède en L1	30
-----	-----
4. ES Mostaganem	52
5. USM Blida	48
6. ASM Oran	44
7. NA Hussein-Dey	43
8. AS Khroub	40
9. MC Saïda	38
10. AB Merouana	37
--. USM Annaba	37
12. MSP Batna	36
--. O Médéa	36
14. MO Constantine	33
Rétrograde en amateur	30
15. SA Mohammadia	32
Rétrograde en amateur	30
16. CR Témouchent	6
Rétrograde en amateur.	30

Programme des rencontres

CS Constantine - MCE Eulma
CR Belouizdad - CA Batna
USM Bel Abbès - USM Harrach
ASO Chlef - JS Saoura
JS Kabylie - CAB Bou Arréridj

Mardi 7 mai (17h00)
MC Oran - USM Alger
JSM Béjaïa - WA Tlemcen
MC Alger - ES Sétif

Classement	Pts	J
1. ES Sétif	55	26
2. MC Alger	47	26
- . USM El-Harrach	47	26
4. CS Constantine	42	26
- . USM Alger	42	26
6. CR Belouizdad	38	26
7. JS Kabylie	36	26
8. JS Saoura	34	26
- . JSM Béjaïa	34	26
10. MC El-Eulma	33	26
11. ASO Chlef	31	26
12. CABB Arréridj	29	26
13. MC Oran	26	26
14. CA Batna	25	26
15. WA Tlemcen	22	26
16. USM Bel-Abbès	21	26



LA JUVE MET LA SECONDE POUR HIGUAIN

Maintenant que le Real Madrid est éliminé de la Ligue des Champions, les dirigeants de la Juventus Turin pensent qu'ils sont capables de convaincre les dirigeants espagnols de leur vendre Gonzalo Higuain. La Vieille Dame avancerait ses pions ! A en croire le quotidien Marca, les décideurs de la Juventus Turin auraient décidé de passer à l'attaque afin de déloger Gonzalo Higuain. Pour y parvenir, les Bianconeri auraient transmis une première offre au président Florentino Perez. Pour le moment, ce dernier n'aurait pas encore

donné sa réponse à la Vieille Dame mais ça ne devrait plus tarder. Le président turinois, Andrea Agnelli, ainsi que deux de ses collaborateurs (Nedved et Marotta), continuerait de s'agiter en coulisses afin de séduire les proches «d'El Pipita». A vrai dire, le goleador argentin âgé de 25 ans pourrait voir d'un bon œil un transfert à la Juve car il ne fait plus l'unanimité au Real.

DIAMANTI VERS LA JUVENTUS



Désireux de tenter sa chance dans un club du haut du tableau, le milieu offensif de Bologne Alessandro Diamanti pourrait rejoindre la Juventus la saison prochaine. Les négociations semblent bien engagées et son arrivée offrirait à Antonio Conte de nouvelles options offensives vu la polyvalence de l'ancien joueur de Livorno. Cependant, rien n'est conclu et l'Inter et la Fiorentina qui sont également sur les rangs peuvent encore espérer enrôler le joueur de la Nazionale cet été.

Anelka marque contre Lugano

Non, Nicolas Anelka n'a pas été porté disparu du côté de la Juventus. Jeudi, l'attaquant français de la Vieille Dame, arrivé dans le Piémont lors du mercato hivernal mais ne présentant qu'un bilan bien maigre en termes de temps de jeu (19 minutes en Serie A et 4 en Ligue des champions), a marqué à l'entraînement. Les futurs champions d'Italie (une victoire leur suffit dimanche à domicile contre Palerme), disputaient une opposition face à Lugano (D2 suisse) et Anelka a inscrit le deuxième but d'un duel qui s'est terminé à 3-3. Giaccherini et Braccini étaient les autres buteurs de la Juve. Au vu de son utilisation cette saison, on doute que Nicolas Anelka porte encore le maillot blanc et noir en 2013-2014.



BUFFON «UN SCUDETTO MÉRITÉ»

Également présent hier ce soir en tant qu'hôte pour la présentation de l'autobiographie d'Andrea Pirlo «Je pense donc je joue», Gigi Buffon s'est exprimé sur sa saison avec la Juventus : «L'année dernière, nous avions de grandes ambitions et nous avons accompli un véritable exploit. Cette année a été très difficile à répéter, parce que nous avions des engagements plus difficiles en Europe, mais nous avons gagné le Scudetto de façon méritée. Nous sommes en tête du championnat depuis la première journée».



Aubameyang : «Le PSG ? Peut-être un jour. Mais pas maintenant»

Dans un entretien accordé au quotidien, le Parisien, Pierre-Emerick Aubameyang est revenu sur son avenir à Saint-Etienne. L'international Gabonais qui affirme avoir déjà été contacté par les dirigeants du Paris Saint-Germain n'exclut pas un transfert chez les Rouge et Bleu mais pas dans un avenir proche.

«Rien n'est fixé. Il y aura des propositions de différents clubs. Il faudra discuter avec les dirigeants pour savoir s'ils veulent me vendre ou pas et pour voir ce qu'ils peuvent faire si on joue la Ligue des champions.»



Van Bommel entraîneur de... l'AC Milan ?

Les rumeurs de changement sur le banc milanais se multiplient ces derniers temps. Selon nos confrères italiens de Sportmediaset, Mark van Bommel pourrait prendre la succession de Massimiliano Allegri la saison prochaine. Comme Clarence Seedorf, aussi annoncé sur le banc rossonero, le milieu néerlandais est encore un joueur en activité, puisqu'il porte le brassard de capitaine au PSV Eindhoven. Selon les médias transalpins, le club lombard serait à la recherche d'un jeune coach susceptible d'effectuer la transition en 2013-2014, avant que le contrat de Cesare Prandelli (sélectionneur de l'équipe d'Italie) ne s'achève après la coupe du Monde 2014. Le coach de la Squadra Azzurra serait, en effet, le choix numéro 1 des dirigeants de l'AC Milan.

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Match amical : Sûreté de Daïra de Bouzareah - Journal DK News



Le but : consolider les relations

Après le match qui a opposé l'équipe de la Sûreté de daïra de Bouzareah à l'équipe de DK News, des échanges d'information sur les métiers des uns et des autres s'imposaient. M. Benabdellah Hamid, chef de Sûreté de daïra de Bouzareah a estimé que la Journée mondiale de la liberté de la presse est une occasion pour rappeler que les journalistes ont une responsabilité dans la formation du citoyen, dans la mesure où l'information, l'enquête, sont perçues comme un besoin qu'il faut satisfaire dans le respect de la profession et de la déontologie : «Le policier a un autre rôle ; celui de protéger les personnes et les biens, d'agir réglementairement et sur injonction de magistrats habilités».

Ph : M. Naït Kaci

O. Larbi

Le chef de sûreté de daïra est responsable de la sécurité et du bien vivre ensemble de 200 000 habitants permanents et de plusieurs dizaines de milliers de «passagers» sur le territoire de la daïra.

El Biar, Ben Aknou, Bouzareah, Beni Messous, sont, en effet, les communes dont la sécurité et la tranquillité sont assurées par les policiers de la daïra. Ces quartiers sont «sensibles» du fait de l'existence d'institutions de l'Etat (ministères, Conseil constitutionnel, Cour suprême,) d'ambassades, d'universités, cités universitaires, de lycées et collèges, d'écoles, d'hôpitaux et cliniques, d'équipements sociaux divers.

Compte tenu de la diversité de la population vivant sur le territoire et de la position géographique qui fait de cette zone un axe de communication très important, la circulation routière occupe une place prépondérante dans l'activité. Le chef de sûreté de daïra est fier du travail de ses collègues sur tous les registres de la lutte contre les atteintes aux personnes et aux biens : sur beaucoup de chapitres, les statistiques sont à la baisse.

Les relations avec les citoyens sont bonnes car «les policiers sont très proches des citoyens, non seulement lors des journées de prévention, du travail de proximité auprès des jeunes et des associations. Cette approche est bien perçue par les citoyens.» Les résultats «sont lar-



gement positifs. Le policier est un recours qui aide à résoudre sans violence les problèmes. C'est très important pour l'évolution des comportements et des

conductes.» Le travail visible de la police est aussi celui de l'identité judiciaire qui intervient, par exemple, lors des demandes de passeport : 12 000 sont traités chaque année pour les citoyens de cette daïra. Prévention, travail de proximité sont des activités permanentes, soulignant d'une même voix le chef de sûreté et l'officier chargé de la communication et des relations publiques, la lieutenant Medjane Hayet.

La sûreté de daïra travaille 7/7 jours mais «les droits des policiers sont préservés, en toute circonstance. Le général-major Abdellah Hamel veille aux conditions de travail des policiers, à leur santé, à leur protection sociale, à leur logement. Ce qui permet à tous de travailler le mieux possible à la sécurité des citoyens», assure le chef du service social de la sûreté de daïra, le lieutenant de police Cheflat Ali. Il y a lieu de noter le travail de Mme Brakya, chargée de la cellule d'écoute de la sûreté de daïra qui ne ménage aucun effort pour traiter les doléances des citoyens.

Le commissaire principal Aït Tigrine s'inquiète de l'accueil réservé à l'équipe de football de DK News qui a remporté la coupe de la Liberté de la presse face aux équipes de la DGSN : «Nous voulons savoir si tout s'est bien passé...»

Laissons le mot de la fin au chef de sûreté de daïra : «La DGSN a pour mission la sécurité de tous partout». La sécurité se nourrit de la liberté et réciproquement.



Les félicitations de la DGSN à la presse nationale

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse qui coïncide avec le 3 mai de chaque année, la Direction générale de la Sûreté nationale, a dans un communiqué adressé à la rédaction de DK News, rendu un vibrant hommage au directeur général du quotidien, aux journalistes ainsi qu'à l'ensemble des médias nationaux. A cette effet, la DGSN a mis en exergue le rôle des journalistes qui a travers leurs écrits, visions, et positions contribuent à l'épanouissement de l'opinion publique par le biais d'un espace d'informations et d'expression qui se distingue dans le paysage médiatique algérien à savoir DK News. Pour rappel, cette journée qui commémore les principes fondamentaux de la liberté d'expression a été instaurée par l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 1993, suite à une recommandation adoptée à ce sujet par l'Unesco en 1991.

